PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 11/2026
29 OCTOBRE 2026
AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence	Jean GRACIA
Présents	Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL
Excusés	Mame-Ibra ANNE, Aude CLAVIER
Assistent	Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG), Christophe HALLEUMIEUX (DG Délégué), Cyril MANDARD (pour son intervention sur la DSI)

- Début de réunion à 10h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA accueille les membres du Bureau fédéral.

Nicolas PARÉSY, Secrétaire général, propose les validations :
- ***Validation de l'ordre du jour.***
- ***Validation du procès-verbal du Bureau du 16 septembre 2026.***

2. Intervention du Président – Jean GRACIA

1. Agenda du président

Date	Lieu	Description
17-sept	FFA – Visio	Réunion Conseil National des Ligues
17-sept	Elysée	Remise à Marie-Jo Perec des insignes de Commandeur de la Légion d'honneur
18-sept	Talence	50ème anniversaire du Meeting Decastar
19-20 sept.	Copenhague (DEN)	Championnats du Monde de Running
21-sept	CNOSF	Forum Sport, Paix et République
21-sept	FFA	Rencontre avec Maxime Sauvage, Maire-Adjoint aux Sports de Paris
22-sept.	FFA	Réunion Commission des Agents Sportifs
22-sept	FFA	Réunion sur l'évolution des CDR et des CRR
23-sept	FFA	Réunion sur l'évolution de la labellisation des courses sur route
23-sept	Paris	Rencontre avec Laurent Berthet (Crédit Mutuel)
24-sept	FFA	Rencontre avec Teddy Tamgho

Association reconnue d'utilité publique Siret : 784 448 730 000 27 - Code APE : 9312 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 05784448730

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
ffa@athle.fr
01 53 80 70 00

PARTENAIRES PRINCIPAUX

Date	Lieu	Description
25-sept.	Nice	Dîner avec la Commission Développement de European Athletics
28-sept	FFA – Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
28-sept	FFA – Visio	Comité Consultatif des Organisateurs – Réunion du groupe Running
28-sept	CNOSF	Réunion de la Commission Olympique
28-sept.	Paris	Rencontre avec Yves Pellicier (MAIF)
29-sept	FFA	Réunion du groupe Budget sur la préparation du budget 2027
29-30 sept.	Visio	Réunion de la Commission Gouvernance Intégrité de European Athletics
30-sept	FFA – Visio	Réunion de préparation du Séminaire des Comités départementaux
30-sept	FFA – Visio	Réunion sur les aides aux clubs
1-oct.	Paris	Rencontre avec Laurent Sturtzh (Cadence)
1-oct.	FFA	Réunion de finalisation des athlètes pro
02-oct	FFA	Réunion du groupe Budget Plus sur le budget 2027
2-3 oct.	EBS	Réunion du Comité directeur
4-oct.	Gien	Challenge National des Ligues de Marche
05-oct	FFA – Visio	Réunion sur les modalités de sélection pour Pékin 2027
05-oct	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – DTN et Équipe de France
05-oct	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Organisations et Marketing
05-oct	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Communication
6-oct.	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Développement
06-oct	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Gouvernance
07-oct	FFA	Rencontre avec Marie-Cécile Tardieu (DG, ANS)
07-oct	FFA – Visio	Réunion du groupe Licence
8-oct.	FFA	Réunion sur le cahier des charges de Championnats de France
09-oct	FFA – Visio	Réunion sur l'évolution des CDR et des CRR
09-oct	Visio	Webinaire des Comités départementaux
09-oct	FFA – Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
09-oct	FFA	Réunion sur la Cartographie des Risques (Grant Thornton)
9-oct.	FFA – Visio	Réunion sur l'évolution de la labellisation des courses sur route
11-oct	Le Havre	Congrès de l'ANAPLA (Association Nationale des Anciens Présidents de Ligues d'Athlétisme
12-15 oct.	Martinique	Détails sur la présentation générale
15-18 oct.	Guadeloupe	Détails sur la présentation générale
20-oct.	Lausanne (SUI)	Réunion du Comité exécutif de European Athletics
20-oct	Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
21-22 oct.	Lausanne (SUI)	Réunion du Conseil de European Athletics
23-24 oct.	Lausanne (SUI)	Convention European Athletics et Golden Tracks
26-oct	Boulouris	Rencontre avec la moitié des athlètes du Programme 36
27-oct.	Athletica, Eaubonne	Rencontre avec la moitié des athlètes du Programme 36
27-oct	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Développement
27-oct	FFA – Visio	Réunion sur Qui fait quoi entres Ligues et Comités départementaux
28-oct.	FFA	Réunion interne sur l'évolution des systèmes d'information
28-oct	FFA	Réunion sur le projet d'extension du siège fédéral
28-oct	FFA	Réunion du groupe Budget Plus sur le budget 2027

Intervention du Président

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle réunion de notre Bureau fédéral.

Depuis notre dernière réunion, le 16 septembre, les semaines ont été particulièrement denses, avec de nombreux déplacements, des rencontres institutionnelles, des compétitions, mais aussi beaucoup de réunions de travail consacrées à l'avenir de notre Fédération.

Je voudrais aujourd'hui revenir sur quelques-uns de ces sujets, non pas pour vous faire un compte rendu exhaustif de mon agenda, que vous avez sous les yeux, mais pour partager avec vous les principaux enseignements que j'en retire et les priorités qui doivent guider notre action dans les prochains mois.

Nous sommes entrés dans une période importante de notre mandature. Après avoir engagé un certain nombre de réflexions et de chantiers, nous devons maintenant les traduire en décisions concrètes.

Et je crois que nous devons garder une conviction commune : notre Fédération doit être à la fois ambitieuse sur le plan sportif, proche de ses clubs et de ses territoires, et exemplaire dans son fonctionnement.

1. Une présence sur le terrain indispensable

Je voudrais commencer par les nombreux déplacements que j'ai effectués ces dernières semaines.

Le 18 septembre, j'étais à Talence pour le cinquantième anniversaire du Décastar. Cinquante années d'existence pour un meeting, c'est remarquable. Cela témoigne de l'engagement de générations de bénévoles, de dirigeants et d'organisateurs.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance de nos grands événements, qui contribuent au rayonnement de l'athlétisme français et à son ancrage territorial.

Les 19 et 20 septembre, j'étais à Copenhague pour les Championnats du monde de running. Ce déplacement a été l'occasion d'être au contact de nos athlètes et de mesurer, une nouvelle fois, l'importance prise par les disciplines hors stade dans le développement international de notre sport.

Le 4 octobre, je me suis également rendu à Gien pour le Challenge national des ligues de marche.

La marche athlétique mérite toute notre attention. Nous devons continuer à accompagner cette discipline, à soutenir ses organisateurs et à réfléchir à ses perspectives de développement.

Enfin, le 11 octobre, j'ai participé au Havre au congrès de l'ANAPLA.

Ce rendez-vous avec les anciens présidents de ligues revêt toujours pour moi une dimension particulière. Je connais personnellement beaucoup d'entre eux depuis de très nombreuses années.

Ils ont consacré une part importante de leur vie à notre sport et je considère qu'il est essentiel de maintenir ce lien avec celles et ceux qui ont contribué à construire notre Fédération.

Au-delà du plaisir de ces retrouvailles, leurs expériences et leurs regards sur notre fonctionnement sont précieux.

Notre Fédération ne doit jamais oublier son histoire, mais elle doit aussi savoir évoluer pour répondre aux attentes d'aujourd'hui.

2. Notre déplacement en Martinique et en Guadeloupe

Du 12 au 18 octobre, j'ai effectué un déplacement en Martinique puis en Guadeloupe, accompagné de Marcel Ferrari, Jérôme Villon et Frank Bignet.

Je souhaitais depuis quelque temps pouvoir me rendre dans ces deux territoires, qui occupent une place toute particulière dans l'histoire de l'athlétisme français.

Nous savons tous ce que les Antilles ont apporté à notre sport, à travers leurs champions, leurs entraîneurs, leurs dirigeants et leurs clubs.

Mais je tenais surtout à aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre quotidiennement l'athlétisme dans ces territoires, à mieux comprendre leurs préoccupations et à renforcer les relations entre la Fédération et ses ligues ultramarines.

En Martinique

Nous avons eu un programme particulièrement dense, préparé par Hugues Parsemain et son équipe.

Nous avons rencontré les représentants de la DRAJES, le président de la Collectivité territoriale de Martinique et les élus chargés des sports, plusieurs maires de communes disposant de pistes d'athlétisme, ainsi que le préfet de Martinique.

Ces rencontres institutionnelles étaient importantes pour rappeler que le développement de notre sport repose aussi sur l'engagement des collectivités, notamment en matière d'équipements sportifs.

Nous avons également consacré beaucoup de temps aux acteurs de terrain.

Je pense notamment à nos échanges avec l'équipe technique régionale et les entraîneurs de clubs, aux visites de clubs sur leurs lieux d'entraînement et à la réunion avec les présidents de clubs.

Ces échanges directs sont indispensables. Ils nous permettent de mieux appréhender les réalités locales et de ne pas limiter notre connaissance des territoires aux seuls dossiers qui remontent au siège fédéral.

Nous avons également participé à une soirée de récompenses, qui a permis de mettre à l'honneur celles et ceux qui contribuent au dynamisme de l'athlétisme martiniquais.

En Guadeloupe

Nous avons poursuivi cette démarche, avec un programme préparé par Élodie Cairo et son équipe.

Nous avons rencontré les responsables de la Ligue guadeloupéenne, plusieurs représentants des collectivités territoriales, les responsables du CROS, ainsi que le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Nous avons également été reçus par le préfet de Guadeloupe, Thierry Devimeux.

Un autre temps important a été notre visite au CREPS Antilles-Guyane, avec son directeur Jean-Marc Clavier.

Cet établissement joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des sportifs et dans la structuration du haut niveau dans cette partie du territoire national.

Enfin, nous avons terminé notre séjour par une rencontre avec les clubs guadeloupéens, le dimanche 18 octobre.

C'était pour moi un moment particulièrement important, parce que les clubs sont au cœur de notre organisation fédérale.

Je voudrais d'ailleurs remercier très sincèrement Hugues Parsemain et Élodie Cairo pour la préparation de ces visites, ainsi que l'ensemble des dirigeants et des bénévoles qui nous ont accueillis.

Au-delà de ces nombreuses rencontres, je retiens plusieurs éléments.

D'abord, la nécessité de maintenir un dialogue régulier avec nos territoires ultramarins. Leur éloignement géographique ne doit pas se traduire par un éloignement dans les relations avec la Fédération.

Ensuite, l'importance des relations avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. Les questions d'équipements, d'encadrement et de développement ne peuvent pas être traitées par les seules structures fédérales.

Enfin, je crois que nous devons continuer à mieux prendre en compte les spécificités de ces territoires dans la définition de nos politiques nationales.

Nous devons éviter de vouloir appliquer partout des dispositifs identiques sans tenir compte des réalités locales.

L'égalité entre nos territoires ne signifie pas nécessairement l'uniformité des réponses que nous leur apportons.

Je souhaite surtout que ces déplacements aient des prolongements concrets.

Nous devons être capables de transformer les échanges que nous avons eus en un travail suivi avec les deux ligues, en identifiant les sujets prioritaires et les actions sur lesquelles la Fédération peut véritablement intervenir.

Je souhaite donc que Marcel Ferrari, en liaison avec Jérôme Villon et Frank Bignet, puisse assurer le suivi des principales questions soulevées lors de ces visites.

Frank et Christophe reviendront cet après-midi plus précisément sur les aspects sportifs et techniques de ce déplacement.

Pour ma part, je voulais simplement vous dire que ces quelques jours ont renforcé ma conviction que nous devons rester une Fédération de proximité, attentive à tous ses territoires, y compris les plus éloignés de la métropole.

3. La préparation sportive et le Programme 36

Un autre sujet majeur concerne naturellement notre politique de haut niveau.
Nous avons déjà engagé le travail de préparation des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats du monde de Pékin en 2027.

Le 5 octobre, nous avons travaillé sur les modalités de sélection pour cette compétition.

Mais je voudrais surtout revenir sur les deux journées des 26 et 27 octobre, au cours desquelles j'ai rencontré les athlètes du Programme 36, d'abord à Boulouris, puis à Eaubonne.

Ces rencontres ont été particulièrement importantes à mes yeux.

Elles permettent de sortir du cadre habituel des réunions et des dossiers administratifs pour échanger directement avec celles et ceux qui porteront nos ambitions sportives dans les prochaines années.

Le Programme 36 doit être bien davantage qu'un dispositif d'accompagnement financier ou technique.

Il doit traduire une véritable ambition collective autour de nos athlètes, de leurs entraîneurs et de l'ensemble de leur environnement.

Nous devons leur donner les meilleures conditions possibles pour réussir, mais nous devons aussi leur demander un engagement à la hauteur des moyens mobilisés.

La réussite sportive repose sur une responsabilité partagée.

Je suis convaincu que la qualité de la relation entre la Fédération, la direction technique nationale, les entraîneurs et les athlètes sera déterminante.

Nous devons être exigeants, mais aussi à l'écoute.

Et nous devons être capables d'individualiser notre accompagnement, parce que les besoins d'un athlète ne sont pas nécessairement ceux d'un autre.

Dans ce cadre, le travail engagé autour de l'Athlé Pro et de la SCIC constitue également un chantier important.

Il fera l'objet d'un point spécifique cet après-midi, mais je souhaite que nous conservions une ligne directrice claire : apporter de la stabilité, de la lisibilité et de véritables perspectives à nos athlètes de haut niveau.

4. Les relations avec European Athletics et les instances internationales

Je voudrais également vous rendre compte de mon déplacement à Lausanne, du 20 au 24 octobre, à l'occasion des réunions du Comité exécutif, du Conseil et de la Convention annuelle de European Athletics.

Ces réunions sont importantes parce qu'elles nous permettent de participer directement aux réflexions et aux décisions qui orientent l'avenir de l'athlétisme européen.

La France doit continuer à jouer un rôle actif au sein des instances internationales.

Cela suppose d'être présent, de participer aux groupes de travail, de défendre nos positions, mais aussi de construire des relations de confiance avec nos partenaires européens.

Je participe notamment aux travaux de la commission Gouvernance et Intégrité de European Athletics, qui s'est réunie les 29 et 30 septembre.

Les questions de gouvernance, d'éthique et d'intégrité occupent une place croissante dans le sport international.

Nous devons naturellement être très attentifs à ces évolutions.

Je souhaite également que nous continuions à suivre de près les discussions internationales concernant les conditions d'éligibilité aux compétitions féminines et les modalités de mise en œuvre des tests SRY.

Ce sont des sujets sensibles, qui nécessitent à la fois de la rigueur, de la prudence et une bonne coordination avec les instances internationales.

Nous devons anticiper les conséquences des décisions prises au niveau mondial sur notre propre organisation, nos compétitions et nos athlètes.

Enfin, je voudrais rappeler que notre présence internationale ne doit pas être considérée comme une activité déconnectée des préoccupations de nos clubs.

Au contraire, les décisions prises au niveau européen et mondial ont des conséquences directes sur notre athlétisme national.
Il est donc essentiel que nous soyons associés à leur élaboration.

5. Le développement de la Fédération et les relations avec les territoires
Je voudrais maintenant aborder plusieurs chantiers qui concernent directement notre organisation territoriale.
Depuis plusieurs semaines, nous travaillons sur l'évolution des CDR et des CRR, sur la répartition des missions entre les ligues et les comités départementaux, ainsi que sur les dispositifs d'aide aux clubs.

Ces sujets peuvent paraître techniques, mais ils sont en réalité profondément politiques.

Ils touchent à la manière dont notre Fédération fonctionne et à la façon dont elle accompagne ses structures déconcentrées.

Notre objectif ne doit pas être d'ajouter des dispositifs supplémentaires à ceux qui existent déjà.

Il doit être de rendre notre organisation plus simple, plus lisible et plus efficace.

Je crois notamment que nous devons clarifier les responsabilités de chacun.

Qu'attendons-nous des ligues ? Qu'attendons-nous des comités départementaux ? Quelles missions doivent être assumées par le niveau fédéral ?

Et surtout, quels moyens mettons-nous à disposition pour permettre à chacun d'exercer ses responsabilités ?

Le travail engagé sur ces questions doit nous permettre de progresser.

Je souhaite que les prochaines rencontres avec les responsables territoriaux, et notamment le séminaire des comités départementaux, soient de véritables moments de concertation.

Nous devons écouter les difficultés rencontrées, mais également être capables de fixer un cadre commun.

La Fédération doit donner une direction, sans perdre le contact avec les réalités du terrain.

6. Le running : un enjeu sportif et fédéral majeur
Je voudrais consacrer quelques instants au running.
Nous avons poursuivi ces dernières semaines les échanges avec les organisateurs, notamment dans le cadre du Comité consultatif des organisateurs et du groupe running.

Nous avons également travaillé sur l'évolution de la labellisation des courses sur route.

Ce sujet sera repris cet après-midi dans le cadre des dossiers sportifs.

Mais je souhaite rappeler un point essentiel.

Le running représente un enjeu majeur pour notre Fédération, à la fois en termes de pratique, de développement, de relations avec les organisateurs et de rayonnement.

Nous devons trouver le bon équilibre entre notre mission de régulation, notre rôle sportif et la nécessité de proposer des services réellement utiles aux organisateurs et aux pratiquants.

Nous ne pouvons pas nous limiter à une approche réglementaire.

Nous devons aussi nous interroger sur la valeur ajoutée que nous apportons.

Les Assises du running devront constituer un moment important pour partager une vision et définir des orientations concrètes.

Notre ambition doit être de renforcer la place de la Fédération dans cet univers, tout en respectant la diversité des acteurs qui le composent.

7. Les licences, les PPS et la dynamique de développement
Je souhaite également revenir sur la dynamique de nos titres de participation, et notamment du Pass Prévention Santé.
Au soir du 27 octobre, nous avions enregistré 2 342 959 PPS.

C'est un chiffre considérable, qui témoigne de l'importance prise par ce dispositif dans notre activité fédérale et, plus largement, dans l'univers de la course à pied.

Il illustre aussi l'ampleur de nos responsabilités vis-à-vis des pratiquants et des organisateurs.

Mais au-delà de ce résultat quantitatif, nous devons poursuivre notre réflexion sur la manière de mieux accompagner ces pratiquants et de renforcer les liens entre le running et notre Fédération.

Nous devons également continuer à travailler sur la dynamique de nos licences traditionnelles, sur la fidélisation de nos adhérents et sur la capacité de nos clubs à accueillir de nouveaux publics.

Le Bureau fédéral disposera cet après-midi d'un bilan statistique consacré aux licences, aux clubs et aux PPS.

Je ne vais donc pas anticiper cette présentation, mais je tenais à souligner l'importance de ce chiffre.

Notre enjeu est désormais de transformer cette dynamique de participation en une véritable opportunité de développement pour l'ensemble de l'athlétisme français.

8. La préparation du budget 2027
Nous allons consacrer une partie importante de notre réunion à la préparation du budget prévisionnel 2027.
Depuis la fin du mois de septembre, nous avons multiplié les réunions de travail, avec le groupe Budget, le groupe Budget Plus et les différents secteurs de la Fédération.

J'ai souhaité personnellement participer à ces échanges parce que le budget n'est pas simplement un exercice comptable.

Un budget, c'est avant tout la traduction financière de nos choix politiques.

Nous devons naturellement être rigoureux dans la gestion de nos ressources.

Mais nous devons aussi être capables d'identifier clairement nos priorités.

Je pense notamment à l'accompagnement du haut niveau, au soutien de nos clubs et de nos structures territoriales, au développement des pratiques et à la modernisation de notre fonctionnement.

Nous devons également conserver une attention particulière aux dépenses de fonctionnement et à la soutenabilité de nos engagements.

Frédéric Burlett reviendra dans quelques instants sur l'état d'avancement de ce travail.

Je souhaite simplement rappeler que notre responsabilité collective consiste à construire un budget à la fois ambitieux et réaliste.

Il faudra parfois faire des choix.

Et ces choix devront être assumés collectivement, en fonction des orientations que nous avons définies.

9. La modernisation de notre fonctionnement fédéral
Je voudrais enfin évoquer deux sujets structurants.
Le premier concerne nos systèmes d'information.

Nous avons tenu hier une réunion de travail sur leur évolution.

C'est un chantier essentiel.

Nos outils informatiques doivent être au service de nos clubs, de nos structures territoriales, de nos licenciés et de nos équipes.

Nous devons rechercher davantage de simplicité, de fiabilité et d'efficacité.

Je suis convaincu que la modernisation de nos systèmes d'information constitue une condition indispensable à l'amélioration du service rendu par la Fédération.

Jérôme Villon et Cyril Mandard nous présenteront cet après-midi l'état des lieux et les évolutions envisagées.

Le deuxième sujet concerne le projet d'extension du siège fédéral, sur lequel nous avons également travaillé hier.

Ce projet mérite une réflexion approfondie, tant sur ses objectifs que sur ses conditions de réalisation et ses implications financières.

Nous devons l'examiner dans une perspective de long terme, en nous assurant qu'il corresponde aux besoins réels de la Fédération.

Enfin, je souhaite rappeler que nous avons engagé un travail sur la cartographie des risques, avec l'appui de Grant Thornton.

C'est une démarche importante pour renforcer notre maîtrise des risques et améliorer notre gouvernance.

Sur ce point, comme sur les autres, notre objectif doit être de progresser dans la professionnalisation de notre organisation.

10. L'éthique, la lutte contre le dopage et les violences sexistes et sexuelles
Avant de conclure, je voudrais insister sur un sujet auquel j'accorde une importance toute particulière : l'intégrité de notre sport.
Nous devons continuer à renforcer notre engagement dans la lutte contre le dopage.

Cela passe par une sensibilisation accrue des athlètes et de leur encadrement, mais aussi par une meilleure compréhension des obligations qui leur incombent, notamment en matière de localisation.

Il ne s'agit pas uniquement de rappeler des règles.

Il s'agit de développer une véritable culture de la prévention et de la responsabilité.

Je veux également réaffirmer notre détermination absolue dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous ne pouvons accepter aucun comportement qui mette en danger les personnes, et notamment les mineurs, au sein de notre sport.

La protection des pratiquants doit rester une priorité permanente.

Cela suppose de renforcer la prévention, de faciliter les signalements, d'accompagner les victimes et de veiller à ce que les situations portées à notre connaissance soient traitées avec toute la rigueur nécessaire.

Je souhaite que ces deux dimensions, la lutte contre le dopage et la prévention des violences, soient pleinement intégrées à nos politiques fédérales.

Ce ne sont pas des sujets périphériques.
Ils sont au cœur de notre responsabilité de dirigeants.

Conclusion
Chères amies, chers amis,
Vous le voyez, ces dernières semaines ont été particulièrement riches.

Elles montrent aussi l'étendue des responsabilités qui sont les nôtres.

Nous devons être présents auprès de nos athlètes, accompagner nos clubs, soutenir nos territoires, entretenir nos relations institutionnelles, préparer les échéances sportives et faire évoluer notre organisation.

Tout cela demande du temps, de l'énergie et une forte mobilisation collective.

Mais je crois que nous avons aujourd'hui les moyens de faire avancer notre Fédération.

À condition de conserver une méthode claire : écouter, concerter, décider et surtout mettre en œuvre.

Je voudrais insister sur ce dernier point.

Nous avons engagé beaucoup de réflexions. Nous avons constitué des groupes de travail, organisé des réunions et ouvert plusieurs chantiers.

C'était nécessaire.

Mais nous devons maintenant veiller à ce que ces travaux débouchent sur des résultats concrets.

Nos clubs, nos ligues, nos comités et nos licenciés attendent de nous des décisions et des améliorations visibles.

Je compte donc sur chacune et chacun d'entre vous pour poursuivre cet engagement, dans un esprit de responsabilité collective et de solidarité.

Nous pouvons naturellement avoir des sensibilités différentes ou des appréciations divergentes sur certains dossiers. C'est normal et même souhaitable.

Mais une fois nos décisions prises, nous devons avancer ensemble.

C'est ainsi que nous donnerons toute sa force à notre action.

3. Intervention de la Présidente déléguée - Emmanuelle JAEGER en charge du développement fédéral

Emmanuelle JAEGER présente l'état d'avancement des travaux engagés sur la définition des missions des commissions running et leur financement.

Elle rappelle que cette réflexion répond à un double enjeu : garantir une offre homogène et équitable d'accompagnement des organisateurs sur l'ensemble du territoire et définir les modalités de financement d'un socle commun de missions. L'étude réalisée auprès des comités départementaux (77 réponses sur 95) a mis en évidence une situation particulièrement hétérogène.

Deux groupes de travail ont été constitués afin, d'une part, de préciser la répartition des missions entre les différents échelons fédéraux (FFA, ligues et comités départementaux) et, d'autre part, d'étudier les modalités d'un modèle économique harmonisé.

Les missions ont été organisées autour de sept domaines : réglementation, organisation et accompagnement des compétitions, labellisation, gestion des résultats, gestion des calendriers, gestion des jurys et développement. Les travaux distinguent un socle de missions nécessaires, comprenant notamment les missions de réglementation et d'animation du réseau, à différencier des services et prestations complémentaires.

Plusieurs répartitions de responsabilités ont déjà été validées, tandis que certains points restent à préciser, notamment sur les résultats, les calendriers et les missions de développement.

Concernant le modèle économique, l'objectif est de mettre en place une règle unique, homogène et équitable, applicable à l'ensemble des comités pour leur permettre de remplir au mieux l'intégralité de leur mission. Une piste de réflexion concerne un financement mixte à la fois par le biais de la fédération et par les modèles déjà en place mais une consultation avec les différentes parties prenantes doit être désormais engagée pour avancer sur cette piste.

Le calendrier prévisionnel prévoit une phase de consultation en novembre auprès de la Commission nationale running, de la Commission nationale des ligues et du Comité consultatif, puis des présentations au séminaire des comités départementaux (28-29 novembre) et aux Assises du running (5-6 décembre). Le dossier pourrait être ensuite soumis aux instances fédérales (Bureau fédéral et Comité directeur).

Les différentes options présentées seront soumises à la Commission nationale du running, au séminaire des comités départementaux d'athlétisme ainsi qu'aux Assises du running, afin d'être examinées et discutées.

4. Intervention du Trésorier général - Frédéric BURLETT

Préparation du budget 2027

1. Calendrier de préparation

Le Trésorier général rappelle les principales étapes du calendrier de préparation du budget 2027, tant celles déjà réalisées que celles restant à venir.

Il précise que, depuis la réunion de lancement du Groupe Budget avec les élus référents, organisée le vendredi 2 octobre 2026, plusieurs réunions de travail se sont tenues avec les directeurs des différents services de la FFA.

Ces travaux ont permis d'aboutir, ce mercredi 28 octobre, à une première version chiffrée du projet de budget 2027. Celle-ci fait toutefois apparaître un écart significatif par rapport à l'objectif d'excédent budgétaire fixé à **1 500 000 €**.

La prochaine étape consistera donc à demander aux services de revoir leurs propositions budgétaires, en leur communiquant des enveloppes financières à respecter afin de ramener le niveau global des dépenses dans les limites compatibles avec l'objectif fixé.

Parallèlement, il conviendra de valider les projets nécessitant le lancement prochain de commandes, en retenant, à ce stade, des montants au moins limités au niveau des crédits inscrits au budget révisé 2026.

Le séminaire du Bureau fédéral, prévu les **14 et 15 novembre prochains**, constituera une étape déterminante. Il devra permettre de procéder aux arbitrages nécessaires et de valider un projet de budget 2027 consolidé.

Enfin, le Trésorier général rappelle que les budgets 2027 et 2028, ce dernier restant à construire, devront être présentés pour approbation au Comité directeur **au plus tard le 25 mars 2027**, avant d'être soumis à l'Assemblée générale du **samedi 10 avril 2027**.

2. Présentation du projet budgétaire provisoire

Le premier projet chiffré, arrêté à la date du 28 octobre 2026, fait ressortir les éléments suivants :

Indicateurs	**Montants**
Total des recettes	38 338 538 €
Total des dépenses	39 642 189 €
Résultat prévisionnel	**– 1 303 651 €**
Objectif d'excédent budgétaire	+ 1 500 000 €
Écart à résorber	**2 803 651 €**

Alors que l'objectif retenu est de dégager un excédent de **1 500 000 €**, ce premier projet fait apparaître un déficit prévisionnel de **1 303 651 €**.

L'effort d'ajustement nécessaire s'élève donc à **2 803 651 €**, soit environ **7 % des dépenses actuellement envisagées**.

Cet écart significatif nécessite un travail complémentaire de hiérarchisation des priorités et de maîtrise des dépenses, afin de parvenir à un budget dégageant un excédent de 1 500 000 €.

3. Prochaines étapes et proposition au Bureau fédéral

Le Trésorier général rappelle que les principales lignes de recettes et de dépenses ont déjà fait l'objet d'un examen détaillé lors de la réunion de travail du mercredi 28 octobre.

Dans ces conditions, il propose de ne pas reprendre à ce stade l'analyse détaillée du projet, mais de permettre aux services de poursuivre leurs travaux de révision budgétaire, sur la base des enveloppes financières qui leur seront communiquées.

L'objectif est de disposer, pour le séminaire du Bureau fédéral des 14 et 15 novembre, d'une **nouvelle version du budget 2027**, intégrant les ajustements demandés et permettant de procéder aux derniers arbitrages.

Cette démarche doit permettre de construire un budget à la fois réaliste, maîtrisé et conforme à l'objectif d'excédent fixé, tout en préservant les priorités stratégiques et les capacités d'action de la Fédération.

ECHANGES

Serge MOTTIER *revient sur l'atterrissage budgétaire de l'année 2026 en demandant si les budgets de dépenses demandés par les services lors du Budget révisé étaient bien évalués.*

Frédéric BURLETT *répond qu'effectivement les réunions trimestrielles de suivi budgétaire réalisées avec les services ont permis de déceler des écarts (parfois importants) sur certains budgets qui avaient été mal valorisés par les services.*
Il rassure toutefois en précisant que grâce à ce suivi, les réajustements ont été opérés conjointement avec les responsables budgétaires concernés. L'atterrissage 2026 n'est pas encore à 1 500 000 € d'excédent, il est à ce jour chiffré à hauteur de 1 270 000 €.

Jean GRACIA *souligne l'impérieuse nécessité d'atterrir à cet excédent de 1 500 000 € pour l'année 2026, quitte à supprimer certaines dépenses d'ici la fin de l'année.*

Serge MOTTIER *souligne une autre difficulté concernant la méthode retenue pour l'élaboration du budget 2027. Les élus ont formulé des orientations et des propositions, à partir desquelles les services ont ensuite travaillé afin de construire des prévisions de dépenses. Il risque donc d'être difficile, pour les services, de comprendre que des réductions budgétaires puissent être décidées lors du séminaire, alors même que les demandes globales exprimées par les services dépassent aujourd'hui l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.*

Frédéric BURLETT *répond que ces arbitrages seront le fruit du travail qui sera réalisé par les élus lors du séminaire du Bureau fédéral des 14 et 15 novembre prochain ; ils seront ensuite réexpliqués aux services.*

5. Intervention du DTN - Frank BIGNET

Les championnats du monde de running disputés à Copenhague se concluent par un **bilan contrasté pour l'équipe de France, malgré la conquête d'un titre mondial**, qui constitue une réussite majeure de cette compétition.

Le titre mondial d'Agathe Guillemot sur le mile, la 5e place de Flavien Szot sur cette même distance et la 4e place de la France au classement collectif du mile témoignent de la capacité de l'athlétisme français à rivaliser avec les meilleures nations.

Sur le semi-marathon, les équipes féminine et masculine terminent respectivement aux 6e et 9e rangs mondiaux. Ces résultats, bien qu'honorables, restent en deçà des ambitions de

performance collective et mettent en évidence une densité insuffisante d'athlètes aux premières places.

Sur le plan opérationnel, l'enjeu est de capitaliser sur les réussites tout en analysant avec lucidité les écarts entre les performances attendues et celles réalisées. Cette démarche doit conduire à renforcer l'accompagnement individualisé des athlètes à potentiel de Top 12 mondial, à identifier les facteurs limitants et à mieux coordonner l'action des entraîneurs, des équipes médicales et des services de la performance.

Christophe HALLEUMIEUX *attire l'attention sur une difficulté de calendrier : les Championnats d'Europe de running et les Championnats du monde de semi-marathon se dérouleront sur une même période.*

Déplacement Martinique et Guadeloupe

Le Directeur technique national présente au Bureau fédéral les principaux enseignements du déplacement effectué en Martinique, en Guadeloupe par le président, le DG, le DTN et le président de la commission outre-mer, ainsi que les perspectives d'actions qui en découlent.

Ce déplacement s'inscrit dans la volonté de la Fédération française d'athlétisme de renforcer son accompagnement des territoires ultramarins, en tenant compte de leurs spécificités géographiques, économiques et institutionnelles. Il vise à mieux identifier les besoins des acteurs locaux, à valoriser les opportunités de développement et à construire, avec les ligues, les clubs, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État, des réponses concrètes et adaptées.

Une démarche fondée sur l'écoute, l'analyse et la co-construction

La méthode retenue repose sur trois étapes complémentaires :

- Un état des lieux partagé, établi à partir des rencontres avec les acteurs territoriaux et de l'identification de leurs besoins.
- Une analyse permettant de hiérarchiser les enjeux et de déterminer les actions prioritaires, tant à l'échelle de chaque territoire que sur des problématiques transversales.
- L'élaboration d'une feuille de route opérationnelle précisant les actions à engager, les responsabilités, les partenaires mobilisés, les échéances et les modalités de suivi.

Cette démarche traduit la volonté de dépasser une logique de constat pour privilégier un accompagnement structuré, concerté et inscrit dans la durée.

Des priorités identifiées dans chaque territoire

En Martinique et en Guadeloupe, la rénovation et l'entretien des pistes d'athlétisme constituent des enjeux majeurs pour garantir des conditions de pratique adaptées. Un travail de priorisation des équipements doit être conduit avec les collectivités concernées et les services de l'État, en tenant compte des besoins sportifs, de l'état des infrastructures et des possibilités de financement.

La question du surcoût des équipements et matériels sportifs, notamment lié aux droits et taxes applicables dans les territoires ultramarins, a également été identifiée comme un frein au développement des pratiques. Des pistes d'amélioration devront être étudiées.

En Martinique, l'opportunité de développer un événement de trail de référence, susceptible de contribuer à l'attractivité sportive et touristique du territoire, sera explorée.

En Guadeloupe, les besoins portent également sur la rénovation de la salle de musculation située à proximité du stade du CREPS et sur l'entretien de certaines installations. Par ailleurs,

la possibilité de développer un parcours universitaire STAPS intégrant une spécialisation en athlétisme mérite d'être étudiée avec les acteurs de l'enseignement supérieur.

À Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les priorités concernent notamment le renforcement des liens avec les services de l'Éducation nationale et de l'État, l'accompagnement d'un projet de section sportive scolaire et l'acquisition d'un dispositif de chronométrie, dont le financement pourrait être recherché auprès de l'Agence nationale du sport en 2027.

Des enjeux transversaux pour renforcer durablement le développement de l'athlétisme

Au-delà des spécificités territoriales, plusieurs chantiers communs ont été identifiés :

- Le développement de formations destinées aux personnels des collectivités chargés de l'entretien des équipements sportifs.
- L'examen des possibilités de mobilisation des dispositifs de financement existants, notamment le FEBECS.
- Le renforcement des relations avec l'UNSS et les acteurs du premier degré afin de favoriser la découverte et la pratique de l'athlétisme dès le plus jeune âge.
- Le développement de la formation continue des entraîneurs et l'étude de faisabilité d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) mutualisé entre la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane.
- L'examen des modalités de double licence susceptibles de faciliter les parcours et de soutenir le développement des pratiques.

Une ambition : renforcer l'autonomie et la capacité d'action des territoires

À travers cette démarche, la Fédération entend conforter son rôle de centre de ressources et d'accompagnement au service des ligues et des clubs, qui constituent les acteurs de proximité du développement de l'athlétisme.

L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de pratique, à la professionnalisation de l'encadrement, au développement de nouvelles opportunités sportives et à l'émergence de parcours de formation et de performance adaptés aux réalités ultramarines.

La feuille de route issue de ce déplacement fera l'objet d'un travail de consolidation avec les services fédéraux et les partenaires territoriaux, afin de préciser les priorités, les moyens mobilisables et les conditions de mise en œuvre des actions retenues.

ECHANGES

Frederic BURLETT *souhaiterait avoir des précisions sur l'action des CTS dans ces territoires*
Frank BIGNET *indique une implication satisfaisante mais un renforcement des relations entre les agents de développement et la DRAJES est nécessaire*

Odile DIAGANA *interroge sur la nature des travaux qui pourraient être réalisés aux Antilles concernant les équipements.*
Frank BIGNET *indique que Paul-Émile VERNADET sera chargé de mener une réflexion sur les équipements à prioriser. Celle-ci portera aussi bien sur la rénovation des pistes que sur le développement d'autres espaces de pratique, notamment des parcours dédiés au running et au trail.*
Il souligne également une difficulté particulière concernant les pistes d'athlétisme : leur entretien n'est pas suffisamment assuré, ce qui entraîne une dégradation rapide des équipements, accentuée par les conditions climatiques spécifiques de ces territoires.

Nicolas PARÉSY *interroge ensuite sur les possibilités d'organiser des stages des équipes de France en Guadeloupe, notamment au CREPS des Abymes.*
Frank BIGNET *confirme qu'il existe des possibilités d'accueil de stages au CREPS et que des projets ont été envisagés avec son directeur.*

Odile DIAGANA *s'interroge sur la faible attractivité du CREPS auprès des sportifs antillais.*
Frank BIGNET *précise que cette difficulté concerne principalement les athlètes martiniquais, qui ne souhaitent pas nécessairement se rendre en Guadeloupe.*

Odile DIAGANA *souligne l'intérêt de mettre en place des évaluations des résultats obtenus par le CREPS, notamment en matière de progression des athlètes. Ces éléments permettraient de valoriser les résultats positifs et de renforcer l'attractivité de la structure auprès des sportifs antillais.*

6. Vie sportive par le Vice-président - Kevin LEGRAND

Kevin LEGRAND propose les implantations des Championnats de France suivantes :

- Epreuves combinées et Marche en salle les 6 et 7 février 2027 : candidature unique de RENNES.
  → ***Validation par le Bureau fédéral pour cette implantation à RENNES (BRE)***

- Championnats de France du 10 000 m le 3 avril 2027 : deux candidatures ont été reçues, JANZÉ (BRE) et PONTCHARRA S/ TURDINE (ARA)
  → ***Validation par le Bureau fédéral pour l'implantation à JANZÉ (BRE), les Championnats 2026 ayant eu lieu en ARA.***
  Béatrice PFAENDER ne prend pas part au vote.

- Championnats de France du 10km le 11 avril 2027 : candidature unique de SAINT-ETIENNE. On note une vraie dynamique de la part de la Ville de ST ETIENNE
  → ***Validation par le Bureau fédéral pour l'implantation à SAINT-ETIENNE (ARA)***
  Béatrice PFAENDER ne prend pas part au vote.

- Championnats de France de Marche Nordique le 17 avril 2027 : candidature unique d'ANGERS (P-L). Tous les doutes sont levés sur le dossier.
  → ***Validation par le Bureau fédéral pour l'implantation à ANGERS (P-L)***
  Serge MOTTIER ne prend pas part au vote.

- Championnats de France des lancers longs 2027 : **la décision est remise au Bureau fédéral du 15 novembre 2026.**

- Finales des Championnats de France des clubs 2027 :

→ **Validations des implantations par le Bureau fédéral :**

- ELITE 2 à SOTTEVILLE-LES-ROUEN (NOR)
- N1A poule A à LIMOGES (N-A)
- N1A poule B à TOULOUSE (N-A)
- N1A poule C à DIJON (BFC)
- N1B poule A à LYON (ARA)
- N1B poule B à ANGOULEME (N-A)

- N1B poule C COMPIEGNE (H-F)
- N1B poule D à VERSAILLES (I-F)
- N1B poule E à BLOIS (CEN)

Les membres du Bureau concernés par l'une des poules d'Interclubs ne prennent pas part au vote.

**Discussion sur les implantations et le coût des déplacements.*

- Championnats de France ELITE 2028 et 2029

L'implantation de ces Championnats se fera au cours d'un Comité Directeur Spécifique entre les 32 membres élus, en présentiel – La date sera fixée en mars-avril 2027.
La liste des stades potentiels sera partagée au Bureau fédéral du 15 novembre.

- Meetings nationaux

Kevin LEGRAND présente un point d'avancement sur le circuit des meetings et propose à la décision du Bureau l'évolution de cahier des charges des meetings nationaux.
Les discussions avec les organisateurs et les meetings se poursuivent afin d'avancer main dans la main pour se rapprocher des évolutions souhaitées en 2027.
→ **Validations du cahier des charges des meetings nationaux par le Bureau fédéral**

- Règlement des labels running 2026-27

→ **Validations des labels running 2026-27 par le Bureau fédéral**

- Championnats de France de 10 000m

Une discussion s'engage sur l'opportunité ou non du maintien de ces Championnats en regard de sa concurrence avec les épreuves sur route.
Jean-Marc BÉRAUD estime que l'on peut rapprocher ce championnat d'une autre compétition existante et non pas le supprimer.
 Aucune décision n'est prise à ce sujet par le Bureau fédéral, la discussion est reportée à une date ultérieure.

- OPEN de France

La CSO propose un règlement qui est un peu différent de celui des années précédentes. Chaque année, il faut toujours aller chercher plus loin dans la liste des qualifiables pour atteindre les quotas par épreuve. Plusieurs questionnements sont donc portés à la connaissance du Bureau fédéral.
Questions :

- Mettre une période d'inscription avec date de réalisation des performances, et ne valider que les personnes qui se sont inscrites, sans changer le côté sportif ?
- Instituer une inscription payante ou non ?

 Aucune décision n'est prise à ce sujet par le Bureau fédéral, la discussion est reportée à une date ultérieure.

7. Dossiers du Bureau Fédéral

Bilan Statistique

Le Secrétaire général, Nicolas PARÉSY informe sur les principaux indicateurs statistiques.
Le nombre de licences enregistré à ce jour représente environ 85 % du volume total atteint à la fin de la saison dernière.

Au 28 octobre 2026, la Fédération comptabilise 294 152 licences. Pour rappel, à fin août 2026, le nombre de licences s'établissait à 344 827, soit une progression de 6,45 % par rapport à la même date de l'année précédente.

Cette évolution doit toutefois être interprétée avec prudence et ne permet pas nécessairement d'anticiper une progression équivalente en fin de saison. En effet, à la même période l'an dernier, la hausse était de 7,23 %, avant de se stabiliser à environ 2,4 % en fin de saison.

Les tendances actuelles permettent néanmoins d'envisager l'atteinte de l'objectif fédéral fixé à +2 % du nombre de licenciés sur la saison.

Les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les territoires suivants :

- Île-de-France : +8,34 % ;
- Pays de la Loire : +7,88 % ;
- Nouvelle-Aquitaine : +7,74 %.

Concernant les clubs, la Fédération compte actuellement 2 606 clubs, contre 2 545 à la même période l'année précédente, soit une progression de 61 clubs.

Concernant les titres de participation, le dispositif Pass Prévention Santé (PPS) totalise 2 348 082 PPS conclus au 28 octobre 2026, témoignant du développement de ce dispositif et de son utilisation par les pratiquants.

Evolution règlementaire

Béatrice PFAENDER indique quelques points majeurs qui sont à l'étude par le groupe de travail chargé de l'évolution des règlements fédéraux, notamment le règlement électoral (financement de campagne des candidats, communication des candidats, période de candidature, interventions des candidats dans les ligues).

ECHANGES

Emmanuelle JAEGER *s'interroge sur l'opportunité d'étendre aux Comités départementaux d'athlétisme et aux ligues la réflexion sur des évolutions concernant les règles électorales. Elle soulève également la question de l'intérêt du scrutin de liste dans les ligues et de la nécessité d'engager une réflexion sur ce mode de scrutin afin de déterminer si ce modèle est le plus adapté.*

Caroline PUJOL *souligne que l'absence de scrutin de liste peut poser des difficultés, dans la mesure où il est important de pouvoir dégager une majorité permettant de porter et de mettre en œuvre un projet.*

Jean GRACIA *indique que cette question mérite d'être étudiée, tout en attirant l'attention sur le calendrier. Toute modification des règles électorales devra en effet être soumise à l'Assemblée générale de 2027. Cela implique que le projet soit finalisé et validé par le Bureau fédéral dès janvier 2027, afin de disposer du temps nécessaire à sa préparation et à sa présentation.*

Serge MOTTIER *estime qu'il pourrait être intéressant de mettre en place des collèges afin de garantir, au sein des instances dirigeantes, une meilleure représentativité des différentes composantes de l'athlétisme, notamment les entraîneurs, les officiels et les dirigeants de clubs.*

Par ailleurs, ***Serge MOTTIER*** *soulève un autre point : l'harmonisation des exercices comptables des comités départementaux sur l'année civile. Cette évolution mériterait également d'être étudiée.*

OFA

→ Le Bureau fédéral valide le maintien tarif horaire pour 2027 à 12€/h de formation.

Programme du Séminaire du Bureau fédéral du samedi 14 novembre

Le Secrétaire général présente les quatre thématiques retenues pour le séminaire du Bureau fédéral, qui se tiendra le vendredi 13 novembre prochain.

1. Bilan de mi-mandat et définition des priorités jusqu'à la fin du mandat

Cette première séquence sera consacrée à un bilan de mi-mandat et à l'identification de la feuille de route impérative à tenir d'ici la fin de celui-ci. Il s'agira notamment de définir et de hiérarchiser les priorités ainsi que les actions indispensables à conduire au cours des prochains mois.

2. La formation

La deuxième thématique portera sur la formation. Le Secrétaire général rappelle que la réforme engagée jusqu'à présent s'est principalement concentrée sur la formation des entraîneurs. Des difficultés et des enjeux demeurent toutefois dans les autres domaines de formation, qui nécessitent également une réflexion et des orientations.

3. La gouvernance fédérale

Le troisième sujet sera consacré à la gouvernance et à ses perspectives d'évolution. Plusieurs questions pourront être abordées :

- La représentativité des délégués des clubs ;
- La mixité au sein de l'ensemble des instances de l'athlétisme ;
- L'évolution du format de l'Assemblée générale ;
- Le bilan du fonctionnement des commissions fédérales.

4. Les orientations budgétaires et le budget prévisionnel 2027

Enfin, la dernière séquence sera consacrée à la validation des orientations budgétaires du budget prévisionnel 2027. Un examen des différentes lignes budgétaires sera réalisé afin de permettre aux membres du Bureau fédéral d'identifier les choix nécessaires et de procéder aux arbitrages qui s'imposent.

ECHANGES

Dominique CARLAC'H *estime qu'il conviendrait de repartir des travaux réalisés lors du précédent séminaire, notamment en établissant une matrice SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats), soit en français une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.*
Elle propose également de reprendre la matrice élaborée l'année dernière, qui permettait de mettre en regard les actions identifiées et leur coût afin de hiérarchiser les priorités. L'objectif serait ainsi de déterminer les actions indispensables à réaliser d'ici à la fin du mandat, en tenant compte des moyens financiers disponibles.

Concernant la formation, ***Nicolas PARÉSY*** *souligne que, si la simplification des parcours de formation a été effective dans le domaine de l'encadrement des entraîneurs, cette évolution reste moins aboutie dans les autres domaines.*

Serge MOTTIER *considère que les formations d'assistants juge constituent une réussite. Il souligne toutefois que la difficulté réside désormais dans la capacité à accompagner ces assistants et à les motiver pour qu'ils poursuivent leur parcours de formation et s'engagent progressivement dans le cursus complet des officiels.*

Séminaire des comités départementaux
Béatrice PFAENDER évoque les thèmes qui seront développés au Séminaire des présidents des Comités départementaux les samedi 28 et dimanche 29 novembre à la Maison du Maroc :

PARTIE 1 – MISSIONS ET GOUVERNANCE des Comités

- La répartition des compétences.
- Les missions, la diversité des comités départementaux
- Conseils territoriaux au sein des ligues (regroupements des comités) :
- Fonctionnement et gouvernance des CDA : état des lieux et enjeux
  Présentation des résultats du questionnaire concernant le fonctionnement et la gouvernance
- Focus sur certains enjeux spécifiques : mixité, durée des mandats.

PARTIE 2 – LES RESSOURCES FINANCIERES

- Le modèle économique et la gestion actuelle
- Retour des enseignements du questionnaire
- Ressources PSF et subventions
- Pilotage et gestion financière
- Evolution du modèle économique
- **Le financement de la stratégie running**

PARTIE 3 – LES RESSOURCES HUMAINES

- Retour des enseignements du questionnaire sur la partie emploi
- Le rôle des agents de développement
- Les différents dispositifs
- Focus professionnalisation
- Plan de professionnalisation
- Perspectives – échanges / discussions

8. Intervention du Directeur général - Jérôme VILLON

La parole est donnée à Cyril MANDARD, directeur du système d'information de la Fédération, recrutée au 1er septembre et qui présente au Bureau fédéral son rapport d'étonnement :

1. Introduction : calendrier de la démarche

Cyril Mandard, DSI, présente son rapport d'étonnement au Bureau fédéral. Il a été présenté dans le même temps à la direction générale et au Président.

La démarche s'étale de septembre 2026 à janvier 2027 :

- **Septembre 2026 – État des lieux :** rencontres avec les pôles et les prestataires, lecture des contrats et des factures.
- **Octobre 2026 – Rapport d'étonnement :** présentation du jour.
- **Novembre 2026 – Budget 2027 :** budget de fonctionnement et budget d'investissement (les projets, avec une fiche par projet).
- **Décembre 2026 – Schéma directeur :** trajectoire du système d'information, construite avec les pôles.
- **À partir de janvier 2027 – Mise en œuvre du schéma directeur :** mise en place de l'organisation, des méthodes et des processus ; premiers résultats rapides ; lancement des chantiers de modernisation.

En continu : un Comité de pilotage Technologie tous les quinze jours (suivi des projets, priorités, blocages) et un audit d'infrastructure, dont le lancement est prévu début novembre, dont les résultats alimenteront le schéma directeur.

2. Le périmètre de la DSI à date : toute la fédération s'en sert, et huit personnes le tiennent

Utilisateurs et usages

- 150 collaborateurs (80 au siège, 70 cadres techniques)
- élus et bénévoles (comité directeur, bureau et commissions nationales)
- 110 ligues et comités (450 à 550 utilisateurs)
- 2 500 clubs (5 000 à 7 500 utilisateurs)
- 350 000 licenciés (licence, espace personnel, résultats)
- 10 850 compétitions par an (calendriers, résultats, records)
- Soit 5 500 à 8 000 utilisateurs du cœur du SI au quotidien
- 2,5 millions de PPS délivrés en 2026 aux coureurs non licenciés

Ce qui fait tourner le système

- 50 applications (métier, digitales, sur étagère)
- 40 fournisseurs (éditeurs, socle, hébergement, prestataires), dont 12 qui construisent ou maintiennent une application
- 8 personnes réparties en quatre pôles : DSI (3), Moyens généraux (1), Communication (3), Haute performance (1), dont 2,8 ETP à la DSI

3. Constats présentés

Constat 1 – Une informatique dispersée

- Chaque pôle achète ses outils et ses projets sur son propre budget.
- Chaque projet arrive avec son prestataire et sa technologie, choisis sans avis technique.
- Les huit personnes qui font de l'informatique dépendent de quatre responsables différents.
- 54 % de la dépense informatique 2026 se décide hors de la DSI (46 % pour la DSI), sur 1,32 M€ au total.

Enjeu pour la fédération : personne n'a la vue d'ensemble pour arbitrer entre les projets et en maîtriser le coût et les risques.

Constat 2 – Une équipe trop petite

- Deux développeurs assurent seuls les évolutions, les pannes et l'assistance de SI-FFA, cœur applicatif de la fédération, ainsi que des API qui le relient aux autres applications.
- Le concepteur historique du logiciel est retraité depuis juillet et intervient encore deux jours par mois, par bonne volonté.
- Les sites et une partie des applications numériques reposent sur une seule personne.
- Six métiers différents (chef de projet, développeur, testeur, support, administrateur de base, webmaster) sont portés par trois personnes.

Enjeu pour la fédération : les projets des pôles passent après les urgences, et une seule absence peut bloquer une partie du service.

Constat 3 – Des fondations techniques à sécuriser

- La plupart des serveurs tournent sur des versions qui ne reçoivent plus de mises à jour de sécurité.
- SI-FFA repose sur des technologies que le marché ne pratique plus.
- Aucun responsable de la sécurité informatique n'est désigné, et la remise à niveau engagée après l'incident de février reste à terminer.

- Aucune responsabilité écrite n'existe entre les trois acteurs du socle (hébergeur, infogérant, administrateur interne) : qui sauvegarde, qui restaure, qui est d'astreinte ?

Enjeu pour la fédération : le niveau de risque n'est pas mesuré ; l'audit prévu cet automne le chiffrera.

Constat 5 – Des demandes sans suivi

- Les demandes arrivent par de multiples boîtes mail, triées par les experts eux-mêmes.
- Aucun outil commun ne suit une demande de sa réception à sa réponse.
- Le volume total des demandes n'a jamais été mesuré.
- À titre d'illustration : 1 600 mails en quinze jours sur la seule boîte du service adhérents.

Enjeu pour la fédération : les pôles, les ligues et les clubs ne savent pas où en est leur demande, ni quand elle sera traitée.

4. Propositions du DSI

Passer d'une informatique qui répare à une informatique qui fait avancer les projets de la fédération, avec trois rôles :

- **Un partenaire des pôles :** comprendre leurs besoins, proposer, livrer ce qui est promis.
- **Le garant du patrimoine numérique :** les outils, les données et leur sécurité appartiennent à la fédération et la servent.
- **Un moteur pour le développement :** la donnée et l'IA nourrissent le plan de développement fédéral, pour mieux servir les clubs et les licenciés.

Le schéma directeur en fixera la trajectoire en décembre.

Cinq orientations, une par constat

Orientation 1 – Instaurer une vraie gouvernance des projets IT *(Information Technology)*

- Chaque projet est cadré et arbitré sur la base d'éléments factuels.
- Chaque dépense IT est visée par la DSI.
- Un budget IT unique est mis en place.
- *Résultat attendu :* une feuille de route claire, des moyens à la hauteur des ambitions.

Orientation 2 – Réunir et renforcer l'équipe *(à décider maintenant)*

- Les compétences informatiques sont réunies.
- Les rôles sont clarifiés.
- Des renforts progressifs sont apportés.
- *Résultat attendu :* une méthode partagée, pour livrer de façon fiable et répétable.

Orientation 3 – Reprendre la main sur les outils

- Un registre des contrats et des accès.
- La propriété de ce que la fédération finance.
- Un responsable de la sécurité identifié.
- *Résultat attendu :* moins de dépendance aux prestataires.

Orientation 4 – Moderniser les fondations techniques

- L'audit de cet automne.
- Un plan pluriannuel en décembre.
- La donnée et l'IA au service des décisions.
- *Résultat attendu :* des risques connus et maîtrisés.

Orientation 5 – Suivre chaque demande

- Une seule porte d'entrée.
- Une première réponse rapide.
- Un suivi visible par le demandeur.
- *Résultat attendu :* une informatique visible, qui regagne la confiance du réseau.

ECHANGES

Caroline PUJOL *interroge sur les ressources humaines nécessaires à la refonte du SI-FFA*

Cyril MANDARD *estime qu'en fonction des besoins de la FFA, une vingtaine de personnes serait nécessaire. Toutefois, il existe déjà des compétences au sein de la Fédération et il entend réunir 8 personnes déjà présentes dans l'effectif pour optimiser ces ressources au sein d'un pôle technologique. D'autre part, les chantiers liés à a la refonte du SI-FFA s'échelonneront sur plusieurs années.*

Nicolas PARÉSY *s'inquiète des moyens budgétaires à mobiliser notamment à court terme puisque le bureau doit finaliser le budget prévisionnel 2027 lors du séminaire des 14 et 15 novembre.*

Cyril MANDARD *confirme qu'il ne sera pas possible de valoriser les besoins d'ici cette échéance ;* ***Jean GRACIA*** *relativise sur les délais dans la mesure où le budget prévisionnel ne doit véritablement être prêt que pour le Bureau fédéral du mois de mars.*

Jérôme VILLON *confirme qu'une présentation d'un budget tenant compte de la refonte du SI-FFA à l'Assemblée générale sera sécurisante pour les clubs. Il informe qu'il y a de nombreuses problématiques qui ont valu à la FFA un rappel à la loi de la part de la CNIL et que des actions sont impératives dans les plus brefs délais.*

Dominique CARLAC'H *revient sur un point déjà évoqué lors du précédent Comité directeur, concernant l'exploitation des données (data) collectées par la Fédération. Elle souligne que ces données constituent un potentiel important de développement économique pour la FFA.*

Jérôme VILLON *confirme que cette dimension devra naturellement être prise en compte, mais précise qu'elle constitue une étape ultérieure du projet. La priorité immédiate porte sur la refonte du système d'information de la FFA, qui constitue le préalable indispensable aux développements futurs.*

Cyril MANDARD *souligne l'ampleur du chantier que représente cette refonte. Il rappelle, à titre d'exemple, que le projet de refonte de l'ERP (Enterprise Resource Planning), correspondant en français à un PGI (Progiciel de gestion intégré), engagé en 2017 par la Fédération française de football, n'est toujours pas achevé à ce jour.*

Jean GRACIA *souligne néanmoins l'importance d'identifier des quick wins, c'est-à-dire des projets ou des améliorations informatiques pouvant être réalisés rapidement et répondant à des attentes fortes exprimées par les acteurs de terrain. Ces réalisations intermédiaires permettraient d'apporter des réponses concrètes sans attendre l'achèvement de la refonte globale du SI-FFA.*

Sur un autre sujet, ***Jean-Marc BERAUD*** *informe qu'il a eu des retours négatifs concernant le nouveau site mis à disposition des structures.*

Jérôme VILLON *s'étonne de ces retours car au contraire il lui semble que les avis étaient positifs ; il va questionner les services à ce sujet.*

- Propositions des tarifs de billetterie par Jérôme VILLON

  - Meeting de Paris Indoor 2027

TARIFS	NORMAL	LICENCIES	- 18 ANS	Adhérents & CE
CAT 1	55 €	38 €	38 €	50 €
CAT 2	35 €	25 €	25 €	30 €
CAT 3	25 €	15 €	15 €	20 €

Offre Club FFA: Place à 10€ en catégorie 2 & 3
+ Accueil Privilégié en amont du meeting pour vivre le parcours d'un athlète

→ Validation par le Bureau fédéral

  - Championnats de France Elite indoor 2027 à LIEVIN

		SAMEDI	DIMANCHE	PACK WEEK-END
CAT UNIQUE	Normal	15 €	15 €	25 €
	Jeune -18 ans*	10 €	10 €	20 €
	Licencié**			
	CLUB	6 €	6 €	/

→ Validation par le Bureau fédéral

- Championnats de France de Cross-contry 2027 à SARREBOURG

Tarif prévente en ligne	Plein Tarif
(jusqu'au 31 janvier 2027)	(à partir du 1er février 2027)
8 €	10 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans sur présentation d'un justificatif

→ Validation par le Bureau fédéral

ECHANGES

Jean-Marc BÉRAUD *fait part de ses inquiétudes concernant les délais de réponse des services fédéraux aux demandes d'agrément relatives à l'accueil de volontaires en service civique. Il souligne la lenteur des retours, qui peut compliquer les démarches des structures concernées.*
Caroline PUJOL *insiste également sur l'importance de la réactivité des services fédéraux et sur la nécessité d'apporter des réponses dans des délais raisonnables aux sollicitations qui leur sont adressées.*
Jérôme VILLON *rappelle qu'un travail est actuellement engagé sur le traitement des demandes entrantes. Cette démarche vise à fluidifier leur prise en charge, à améliorer leur suivi et à garantir des réponses plus rapides aux clubs ainsi qu'aux structures déconcentrées de la Fédération.*

9. Haut-Niveau par la Vice-Présidente - Odile DIAGANA

Retour sur le rassemblement EDF de la Colle sur Loup

Environs 30 athlètes du Programme 28 ont été réunis du 12 au 16 octobre à La Colle sur Loup. Au menu : actions de cohésion, travail avec l'équipe expertise (médical, socio-pro, opti'perf avec tests et profilage, santé mentale et nutrition), entretiens individuels avec les accompagnateurs haute perf et réunions d'information et de sensibilisation (AFLD, ANS, Modalités de sélection) et partages d'expérience inspirants.

Les athlètes ont apprécié cette opportunité d'échanger, et se rencontrer dans un cadre moins contraint et stressant que lors des compétitions ou stages d'entraînement, et qui permet de développer la culture Équipe de France, de mieux s'approprier les projets fédéraux, et de bénéficier des services du pôle Expertise

Pour la suite, la volonté est de planifier ces rassemblements plus en amont, avec les JO en ligne de mire, sur un format plus court, à des dates permettant de rassembler 100 % des athlètes ciblés.

Synthèse du Comité Stratégique du HN piloté par le DTN et Philippe Leynier, réunissant les managers des programmes 28 et 32, la VP en charge du HN et les co-présidents de la CAHN et de la CNE :

Cette réunion a principalement porté sur la préparation budgétaire 2027 des programmes 28 et 32, dans la perspective des Jeux de Los Angeles 2028 et des programmes d'accession. Les échanges ont permis de dégager des orientations fortes :

1- **Priorisation des ressources vers les athlètes à potentiel de médaille** : il a été souligné la nécessité d'assumer collectivement des choix plus discriminants dans l'attribution des

moyens, tout en construisant un discours transparent vis-à-vis des athlètes, des entraîneurs et des structures fédérales. Les critères sont objectivés : résultats en championnats, rangs mondiaux, performances réalisées, mais la robustesse du projet sportif, la dynamique de progression, les ressources propres de l'athlète doivent également être pris en compte. La fédération doit être capable d'expliquer clairement pourquoi certains athlètes seront davantage soutenus que d'autres et les mécanismes de soutien aux athlètes et aux entraîneurs devront être davantage lisibles et certains tenant compte des besoins et ressources identifiés.

Ce que disent les bilans :

- **6 athlètes Top 5 au bilan mondial à 3 par pays** : Chaussinand (3) Quinion, Stey, Habz (4), Bourgoin (5), Schrub (2ème sur 10 km route)
- **8 athlètes Top 10 bilan mondial à 3 par pays** : Kaptcha (7), Gletty, Mezziane, Thierry (8), Guillemot (9), Collet, Vessat, Robert-Michon, Anas Lagaty (10)
- **5 athlètes médaillés Europe + Top 16 bilan mondial à 3 par pays** : Kwaou-Mathey (13), Bapte (16), Bonnin (12), Kounta (14), Finot (15)
  Une dizaine d'athlètes à potentiels ont connu des blessures ou des saisons difficiles mais doivent être attentivement suivis : Ducos, Zohia, Raffin, Gressier, Madeleine, Daguinos, Tual, Bellocian, Happio
  D'autres qui peuvent rapidement progresser d'ici 2028 également.

Les cercles FFA 2027 (Cf PPT) permet de formaliser une première segmentation basée sur les critères de résultats et de performance, qui devra être affinée, enrichie, argumentée et challengée.

2- **Renforcement de l'accompagnement des entraîneurs** : Les participants ont souligné unanimement l'importance de la professionnalisation des entraîneurs, l'effet levier produit par les aides aux structures d'entraînement et la nécessité de clarifier la coexistence des différents dispositifs actuels : Athlé Pro, Dispositifs ANS (plan coach et aide à la professionnalisation), Coach Performance Club, jugés difficilement lisibles, en construisant une stratégie globale et cohérente de soutien aux entraîneurs (*)

3- Développement des actions collectives favorisant la cohésion et l'adhésion des athlètes aux projets fédéraux

Le retour d'expérience des rassemblements à Marcoussis, Eaubonne, Liévin, La Colle-sur-Loup montrent que ces temps collectifs sont indispensables pour la cohésion, la culture Équipe de France, l'information, le partage d'expérience et l'appropriation des projets fédéraux.

4- **Articulation plus lisible entre les programmes 28, 32 et 36 :** Un travail conjoint entre les responsables des programmes 32 et 28 a permis en effet d'identifier une vingtaine de jeunes athlètes considérés comme des potentiels prioritaires susceptibles d'intégrer rapidement le dispositif senior grâce à une zone de transition permettant l'accès aux stages seniors, une prise en charge complète, un accompagnement renforcé et une continuité entre les dispositifs jeunes et seniors.

5. Relais : poursuite de la structuration pour ce secteur stratégique.

4x 100 m : Constitution d'un collectif hommes et femmes de 8 athlètes chacun ;

- Stages dédiés ; Rassemblements INSEP (lancement les 7 et 8 novembre)
- Encadrement renforcé autour de Renaud LONGUEVRE et des anciens internationaux mobilisés sur le projet : Ladji DOUCOURE, Fabé DIA et Christophe LEMAÎTRE.

4x 400 m : Evolution positive et meilleure adhésion grâce à l'émergence de leaders, un nouveau management et l'implication de Thomas JORDIER.
Le besoin principal reste l'engagement durable des athlètes dans les dispositifs proposés.

6. Fonctionnement et attractivité des pôles

Un bilan est en cours, mais les échanges soulignent plusieurs préoccupations concernant les pôles avenir : Les coûts sont parfois très élevés pour les familles sur les Pôles Avenir, surtout pour les athlètes qui proviennent d'une ligue extérieure au territoire qui porte la structure ; cela induit un manque d'attractivité comparativement aux pôles France sur le plan financier et donc il existe un risque que certains choix de parcours soient guidés par la capacité financière plutôt que par l'intérêt sportif.

Une réflexion est engagée sur les mécanismes de compensation, l'harmonisation des prises en charge et l'équité territoriale.

7. Actions de formation des cadres et des sportifs

À la suite du séminaire des structures du PPF (PF et PA) et au travail engagé par les RDD et les équipes du pole expertise, les actions de formation des entraîneurs et des athlètes va débuter dès la fin de cette année et se poursuivre sur l'ensemble de la saison.

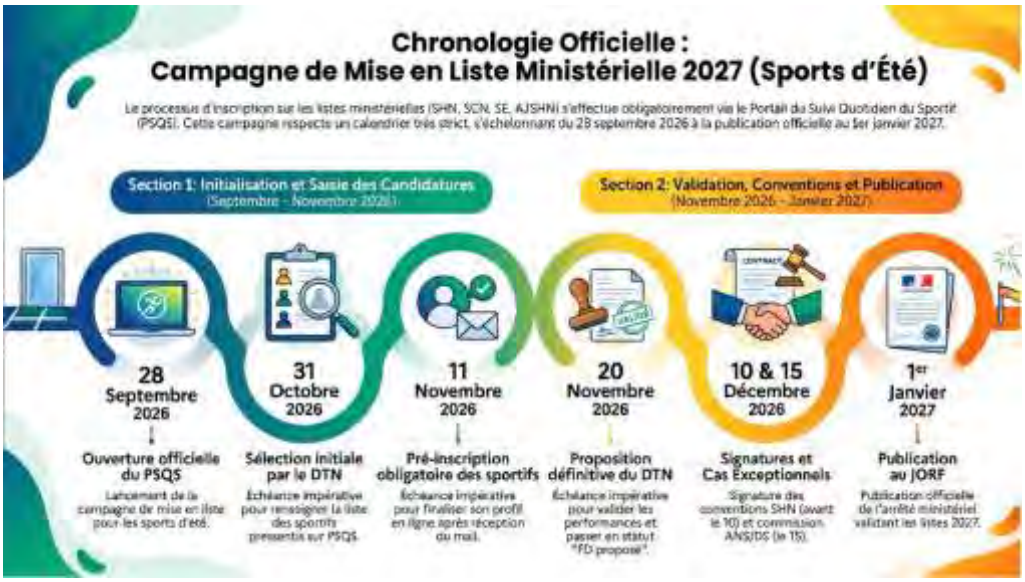
8. Gouvernance et coordination

Un point a été présenté concernant l'évolution de la gouvernance de la HP : le Conseil Exécutif du HN s'est réuni une quinzaine de fois cette année, le Comité stratégique du HN 2 fois et la volonté fédérale de travailler ensemble de manière plus efficiente a abouti à la création des COPIL.

Malgré l'amélioration de la coordination globale (davantage de coopération entre les acteurs, utilité des réunions régulières), des progrès restent néanmoins attendus dans la planification à long terme, la coordination avec le marketing et la communication, les équipementiers, les agents et les organisateurs d'événements. L'évolution de l'organigramme de la DTN a été présenté.

9- Travail de mise en liste ministérielle : plusieurs échéances importantes.

Cette année, du fait de critères particulièrement serrés, un nombre relativement important de cas exceptionnels vont devoir être défendus. Ils pourront l'être sous 2 angles : raisons médicales ou logique de trajectoire de performance.



(*) RENFORCEMENT DE LA PROFESIONNALISATION DES ENTRAÎNEURS

Actuellement plusieurs dispositifs co-existent :

- Athlé Pro
- Dispositifs ANS :
  - Plans coach : 100 % ANS
  - Aide à la professionnalisation : 80 % ANS et 20 % FFA
- Coach Performance Club

L'objectif pour 2027/28 est de construire une stratégie globale et cohérente de soutien aux entraîneurs, articulant :
- Accompagnement des entraîneurs des athlètes les plus performants ;
- Soutien structurel aux environnements de performance (Pôles, clubs)
- Développement des compétences du réseau fédéral

LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTRAÎNEURS DE HAUT NIVEAU 2027

1- DISPOSITIFS ANS :

- **Les Plans coachs de l'ANS** (100 % ANS)

Critères : : Coachs des athlètes Cellule Perf de l'ANS
Eligibilité coach : entraîneur français, carte pro (possible pour CTS),

- **Les aides à la professionnalisation ANS** :

Critères : Coachs des athlètes de la Cellule Perf /Ambition 2028 et Groupe « Athlé Pro Prioritaires »
Eligibilité coach : entraîneur français, carte pro, salarié FFA (ou via SCIC ?), club, Ligue, CD

- **Prestation d'encadrement via le contrat de Perf ANS**

Eligibilité coach : entraîneur français, carte pro

- **Décharges de service (50 à 100%) d'enseignants EPS en secteur public du 1er degré**

Critères : Coachs des athlètes Cellule Perf et Ambition de l'ANS

2- LES DISPOSITIFS FFA :

- **Les « coachs performance club » :** dispositif d'aide aux clubs, destiné à accompagner leur professionnalisation, à compenser ponctuellement un manque à gagner ou encore à soutenir l'accompagnement et le suivi du projet sportif d'athlètes ciblés

Critères : Meilleurs Coachs club parmi les 25 clubs les plus contributeurs aux équipes de France depuis 5 ans, toujours en activité, avec au moins 2 athlètes internationaux
Eligibilité coach : coach français entraînant dans un de 25 clubs, avec carte pro

- **Les aides aux coachs favorisant le suivi du PPI des athlètes ciblés**

Critères (26) : coachs des cerclés Pro 28 prioritaires et Pro 32 prioritaires qui ne sont pas déjà aidés par les autres dispositifs / à élargir aux coachs de athlètes Pro 28 complémentaires ?
Eligibilité coach : coach français avec carte pro ou diplôme fédéral.

Intervention de Christophe HALLEUMIEUX (Directeur Général de la SCIC)

Dans la continuité de la présentation de la Vice-présidente en charge du haut-niveau, Christophe HALLEUMIEUX apporte des informations sur le dispositif Athlé Pro 2027.
En particulier la liste des athlètes 2027 est présentée : 69 athlètes sont concernés. Entre autres chiffres-clés, il relève le fait que ces athlètes sont répartis dans 51 clubs, et que de nombreux athlètes « avenir » intègrent le dispositif cette année.
L'ensemble des athlètes a été prévenu individuellement, ainsi que leur président(e) de club.

Par ailleurs, le conseil coopératif des clubs se réunira le 3 novembre ; ce groupe est composé de représentants volontaires des dirigeants des clubs qui ont des athlètes pro licenciés dans leur structure.
Enfin, une journée de formation/professionnalisation est prévue le samedi 28 novembre ; il est important à l'avenir de bien coordonner le contenu et le calendrier des différents rassemblements avec la DTN (Athlé Pro, Programme 28, 32 ou 36).

Pour finir, Christophe HALLEUMIEUX précise que le dispositif Athlé Pro est méconnu, alors que l'investissement fédéral dans ce programme est significatif. Un travail dans le cadre de la communication institutionnelle est engagé, avec la création par exemple d'une identité visuelle propre tout en gardant l'univers graphique fédéral.

10. Vie des clubs par la Vice-Présidente - Caroline PUJOL

Caroline PUJOL aborde ensuite la question de la labellisation des clubs et présente la nouvelle procédure, qui repose désormais sur une démarche d'inscription volontaire des clubs. Elle souligne les efforts importants engagés en matière de communication afin d'encourager les clubs à effectuer cette démarche.

Des relances, notamment par SMS, ont ainsi été adressées aux dirigeants entre le 15 et le 31 octobre. L'ensemble des agents de développement des ligues et des comités a également été mobilisé pour accompagner cette campagne.

À ce jour, 1 164 clubs ont répondu, contre 1 600 clubs lors de la précédente campagne à la même échéance.

11. Divers

Jean-Marc BÉRAUD indique que la prochaine réunion du Conseil national des ligues (CNL) se tiendra le mardi 10 novembre.

Sans questions diverses, le Bureau fédéral prend fin à 19h30.



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAËNDER
Secrétaire Générale Adjointe

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

29 octobre 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

- SIÈGE DE LA FFA -

PRÉSENTS

Président	Jean GRACIA
Présents	Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Aude CLAVIER Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER et Caroline PUJOL
Invités Permanents	Jean-Marc BÉRAUD (CNL), Frank BIGNET (DTN) Christophe HALLEUMIEUX (DGD) et Jérôme VILLON (DG)

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE

1. Introduction
2. Intervention du Président
3. Intervention de la Présidente déléguée
4. Intervention du Trésorier général

Pause déjeuner – 12h

5. Intervention du Directeur général
6. Intervention du Directeur technique national
7. Dossiers du Bureau fédéral

Pause

8. Vie sportive
9. Intervention de Vice-présidents
10. Intervention du Président du CNL
11. Questions diverses

CLÔTURE

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

AGENDA DU PRESIDENT (1/5)

Date	Lieu	Description
17 septembre	FFA – Visio	Réunion Conseil National des Ligues
17 septembre	Elysée	Remise à Marie-Jo Perec des insignes de Commandeur de la Légion d'honneur
18 septembre	Talence	50ème anniversaire du Meeting Décastar
19-20 septembre	Copenhague (DEN)	Championnats du Monde de Running
21 septembre	CNOSF	Forum Sport, Paix et République
21 septembre	FFA	Rencontre avec Maxime Sauvage, Maire-Adjoint aux Sports de Paris
22 septembre	FFA	Réunion Commission des Agents Sportifs
22 septembre	FFA	Réunion sur l'évolution des CDR et des CRR
23 septembre	FFA	Réunion sur l'évolution de la labellisation des courses sur route
23 septembre	Paris	Rencontre avec Laurent Berthet (Crédit Mutuel)
24 septembre	FFA	Rencontre avec Teddy Tamgho
25 septembre	Nice	Dîner avec la Commission Développement de European Athletics

AGENDA DU PRESIDENT (2/5)

Date	Lieu	Description
28 septembre	FFA – Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
28 septembre	FFA – Visio	Comité Consultatif des Organisateurs – Réunion du groupe Running
28 septembre	CNOSF	Réunion de la Commission Olympique
28 septembre	Paris	Rencontre avec Yves Pellicier (MAIF)
29 septembre	FFA	Réunion du groupe Budget sur la préparation du budget 2027
29-30 septembre	Visio	Réunion de la Commission Gouvernance Intégrité de European Athletics
30 septembre	FFA – Visio	Réunion de préparation du Séminaire des Comités départementaux
30 septembre	FFA – Visio	Réunion sur les aides aux clubs
1er octobre	Paris	Rencontre avec Laurent Sturtzh (Cadence)
1er octobre	FFA	Réunion de finalisation des athlètes pro
2 octobre	FFA	Réunion du groupe Budget Plus sur le budget 2027
2-3 octobre	EBS	Réunion du Comité directeur

AGENDA DU PRESIDENT (3/5)

Date	Lieu	Description
4 octobre	Gien	Challenge National des Ligues de Marche
5 octobre	FFA – Visio	Réunion sur les modalités de sélection pour Pékin 2027
5 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – DTN et Équipe de France
5 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Organisations et Marketing
5 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Communication
6 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Développement
6 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Gouvernance
7 octobre	FFA	Rencontre avec Marie-Cécile Tardieu (DG, ANS)
7 octobre	FFA – Visio	Réunion du groupe Licence
8 octobre	FFA	Réunion sur le cahier des charges de Championnats de France
9 octobre	FFA – Visio	Réunion sur l'évolution des CDR et des CRR
9 octobre	Visio	Webinaire des Comités départementaux

AGENDA DU PRESIDENT (4/5)

Date	Lieu	Description
9 octobre	FFA – Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
9 octobre	FFA	Réunion sur la Cartographie des Risques (Grant Thornton)
9 octobre	FFA – Visio	Réunion sur l'évolution de la labellisation des courses sur route
11 octobre	Le Havre	Congrès de l'ANAPLA (Association Nationale des Anciens Présidents de Ligues d'Athlétisme
12-15 octobre	Martinique	→ Voir détail
15-18 octobre	Guadeloupe	→ Voir détail
20 octobre	Lausanne (SUI)	Réunion du Comité exécutif de European Athletics
20 octobre	Visio	Réunion du Secrétariat fédéral
21-22 octobre	Lausanne (SUI)	Réunion du Conseil de European Athletics
23-24 octobre	Lausanne (SUI)	Convention European Athletics et Golden Tracks
26 octobre	Boulouris	Rencontre avec la moitié des athlètes du Programme 36

AGENDA DU PRESIDENT (5/5)

Date	Lieu	Description
27 octobre	Athletica, Eaubonne	Rencontre avec la moitié des athlètes du Programme 36
27 octobre	FFA – Visio	Réunion préparation du budget 2027 – Développement
27 octobre	FFA	Réunion du groupe Budget sur la préparation du budget 2027
27 octobre	FFA – Visio	Réunion sur Qui fait quoi entres Ligues et Comités départementaux
28 octobre	FFA	Réunion interne sur l'évolution des systèmes d'information
28 octobre	FFA	Réunion sur le projet d'extension du siège fédéral
28 octobre	FFA	Réunion du groupe Budget Plus sur le budget 2027

3. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

3.1. STRATÉGIE RUNNING FOCUS CDR / CRR

Pourquoi faire évoluer le modèle ?

01 / ENJEUX

Des organisateurs interrogent la cohérence du modèle actuel, notamment sa légalité et son équité.

01 / ÉQUITÉ

Proposer une offre homogène et équitable sur tout le territoire.

02 / ACCOMPAGNEMENT

Mobiliser le réseau local pour mieux accompagner les organisateurs.

Question centrale : comment financer un socle commun de missions ?

Méthodologie : de l’étude aux groupes de travail

MÉTHODOLOGIE

Étude quantitative auprès des CDR : 77 réponses sur 95 comités et un constat d’hétérogénéité.

DEUX GROUPES DE TRAVAIL

MISSIONS CDR / CRR / CNR

Identifier et répartir les missions entre les différents échelons.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Étudier une règle commune et les options de financement.

Quelles missions ?

03 / 3 NIVEAUX DE MISSION

Le financement doit soutenir le socle obligatoire (cadre et animation).

SOCLE OBLIGATOIRE

Cadre : réglementation et calendrier
Animation : accompagnement et animation du réseau

SERVICES ET PRESTATIONS

Chronométrie, matériel...

Sept domaines de missions : réglementation, compétitions, labellisation, résultats, calendriers, jury et développement.

Les pages suivantes détaillent les responsabilités par échelon.

Réglementation

SOCLE OBLIGATOIRE

FFA / CNR

• Élaborer les règlements des championnats de France et des épreuves nationales, soumis au BF puis au CD.

• Collaborer avec la DTN et la CNJ sur la règlementation des pratiques U16.

Ligue / CRR

• Relayer la réglementation running auprès des autorités et des organisateurs.

Comité / CDR

• Informer les autorités et les organisateurs sur la réglementation running.

• Relayer la réglementation running auprès des autorités et des organisateurs.

✓ VALIDÉ

Organisation et accompagnement des compétitions

SOCLE OBLIGATOIRE

FFA / CNR

• Préparer et assurer l'organisation technique des championnats de France, épreuves nationales et compétitions internationales.

• Collaborer avec la direction générale et accompagner les CDR.

Ligue / CRR

• Collaborer à l'organisation des épreuves fédérales et régionales sur son territoire.

• Organiser les championnats régionaux running avec les clubs, comités et la FFA.

Comité / CDR

• Étudier les demandes d'avis et d'autorisation relatives aux règles techniques et de sécurité ; avis signifié par le président du comité.

• Répondre aux sollicitations de la CDESI.

• Collaborer aux épreuves fédérales ou régionales et organiser les championnats départementaux.

• Accompagner les organisateurs.

Le soutien opérationnel et matériel des CRR et CDR n'est pas obligatoire.

✓ VALIDÉ

Labellisation

FFA / CNR	Ligue / CRR	Comité / CDR
• Valider les candidatures aux labels World Athletics.	• Établir la liste des organisations pour lesquelles un label est proposé.	
• Élaborer le règlement des labels, validé par le BF.	• Réaliser les audits et vérifier les rapports des juges au niveau régional.	
• Affecter les juges et vérifier leurs rapports pour les labels or et argent.	• Affecter les juges pour les labels régionaux.	

✓ VALIDÉ

Gestion des résultats

FFA / CNR	Ligue / CRR	Comité / CDR
• Homologuer et mettre à jour les records nationaux. • Vérifier les résultats sur signalement.	responsabilité de contrôle, de correction.	• Superviser et assurer la compilation du calendrier et des résultats des épreuves départementales dans la base performance.

Gestion des calendriers

SOCLE OBLIGATOIRE – EN ATTENTE REPONSE JURIDIQUE

FFA / CNR	Ligue / CRR	Comité / CDR
• Donner un avis sur les candidatures et implantations nationales. • Définir les critères de référencement au calendrier, y compris mondial. • Promouvoir le calendrier. • Assurer la cohérence nationale et internationale et le fonctionnement des outils.	• Coordonner les calendriers départementaux et les communiquer (clubs, pratiquants et médias) • Définir les implantations des championnats régionaux. • Arbitrer les litiges d'implantation.	• Approuver et mettre à jour le calendrier selon les avis et autorisations. • Promouvoir et accompagner l'utilisation de l'outil Calorg. • Arbitrer les litiges d'implantation.

Niveau d'escalade CDR → CRR → CNR pour la gestion des itiges d'implantation.

Gestion du jury

SOCLE OBLIGATOIRE

FFA / CNR

- Désigner les juges-arbitres des championnats de France et internationales ainsi que pour les épreuves label argent et or.
- Désigner les mesureurs pour les championnats de France.
- Vérification des rapports d'arbitrage des labels et des championnats.
- Animation du réseau des juges et mesureurs.

Ligue / CRR

- Désigner les juges-arbitres sur les championnats régionaux et les épreuves à label bronze.
- Vérification des rapports d'arbitrage des labels bronze.
- Mise à disposition d'un listing des jurys du territoire.

Comité / CDR

- Désigner les juges-arbitres pour les championnats départementaux.
- Détecter les profils intéressés dans les clubs pour entrer en formation d'officiels.
- Mise à disposition d'un listing des jurys du territoire.

✓ VALIDÉ

Développement

FFA / CNR

• Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des CDR et CRR ; intervenir en arbitrage.

• Assurer une veille du marché du running sur le territoire national.

• Elaborer et mettre à disposition les données sur le running.

• Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de développement running.

• Entretenir les relations avec les parties prenantes : médias, adhérents, organisateurs, ministère…

Ligue / CRR

• Créer et animer les challenges régionaux.

• Promouvoir les dispositifs fédéraux avec différents supports et l'affiliation des organisateurs à la FFA.

• Assurer une veille du marché du running sur leur territoire.

• Entretenir les relations avec les parties prenantes : médias, adhérents, organisateurs, préféctures…

• Organiser et animer des réunions CDR régulières.

Comité / CDR

• Entretenir les relations avec les parties prenantes : médias, adhérents, organisateurs, préféctures…

• Organiser et animer des réunions CDR régulières.

• Organiser la plénière en invitant l'ensemble des organisateurs du territoire.

• Créer et animer un challenge départemental.

• Promouvoir les dispositifs fédéraux avec différents supports et l'affiliation des organisateurs à la FFA.

• Assurer une veille du marché du running sur leur territoire.

• Accompagner les speakers avec les données du territoire.

Rétroplanning : consultation et décisions

07 / PROCHAINES ÉTAPES

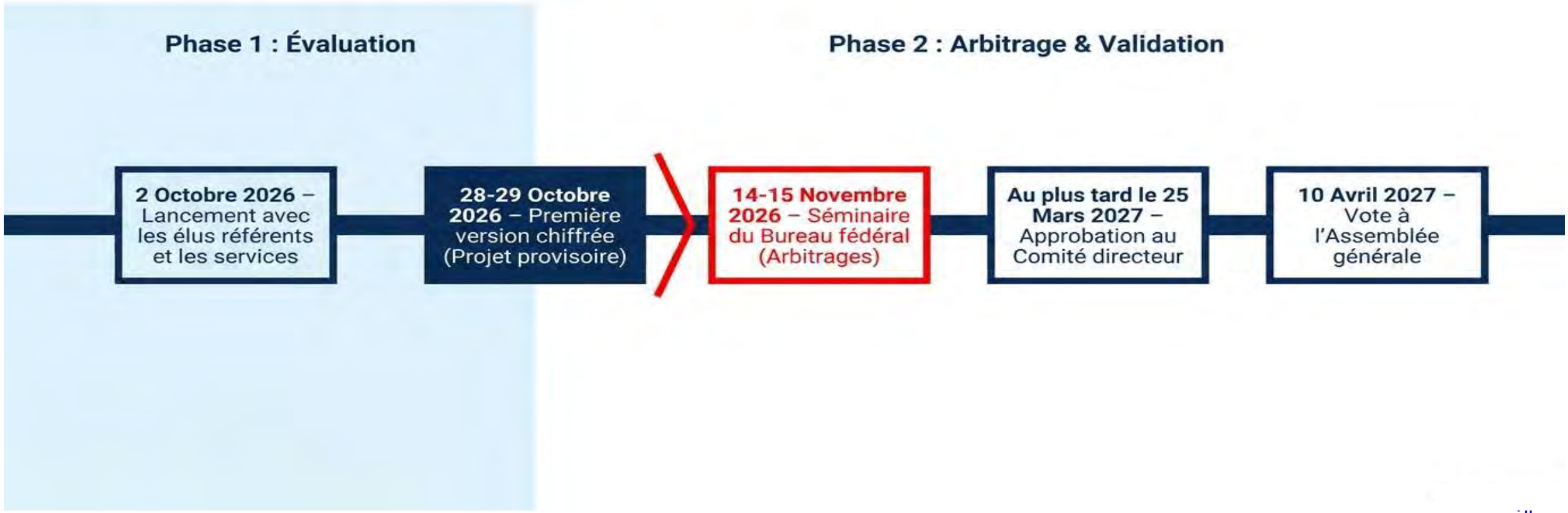
NOVEMBRE 2026	Consultation : Commission nationale running, Commission nationale des ligues et Comité consultatif
28–29 NOVEMBRE	Présentation au Séminaire des comités départementaux
5–6 DÉCEMBRE	Présentation aux Assises du running
17 DÉCEMBRE 2026	Bureau fédéral
30–31 JANVIER 2027	Comité directeur
FÉVRIER / MARS 2027	Assemblées générales des CDR et mise en application des décisions

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

4.1 | PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

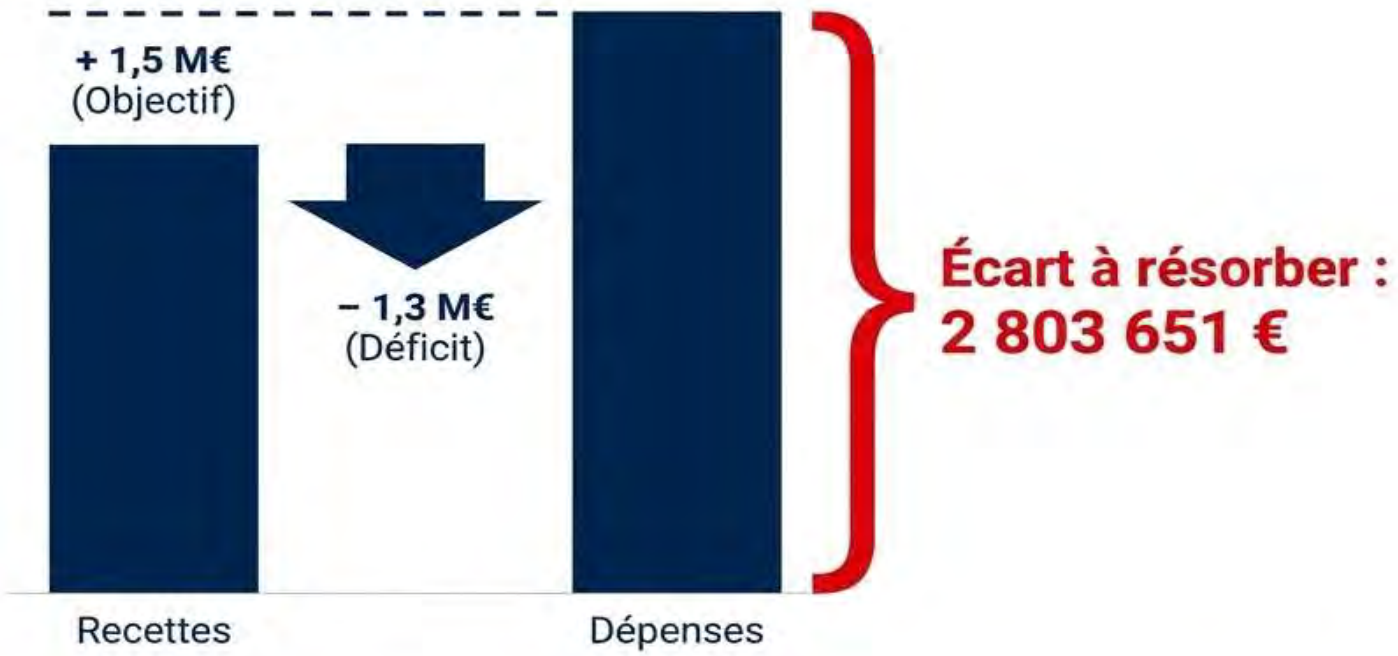
Un calendrier rythmé vers l'Assemblée générale



PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

Le projet provisoire nécessite de résorber un écart de 2,8 M€

Tableau de bord synthétique	
Total des recettes :	38 338 538 €
Total des dépenses :	39 642 189 €
Résultat prévisionnel : – 1 303 651 €	
Objectif d'excédent :	**+ 1 500 000 €**



L'effort d'ajustement requis représente environ **7 %** des dépenses actuellement envisagées.

PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

Une stratégie de maîtrise nécessitant un effort global de 7 %

Cadrage des enveloppes

Révision des propositions budgétaires par les services. Attribution d'enveloppes financières strictes destinées à ramener le niveau global des dépenses dans les limites de l'objectif.

Encadrement des commandes

Validation préalable des projets nécessitant des engagements immédiats. Plafonnement strict des montants au niveau des crédits inscrits au budget révisé 2026.

Hiérarchisation

Travail complémentaire pour aligner les dépenses sur les priorités stratégiques, tout en préservant les capacités d'action essentielles de la Fédération.

PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

Cap sur les arbitrages du Séminaire des 14 et 15 novembre

Le travail des services (D'ici le 14 novembre)

Poursuite de la révision budgétaire sous la contrainte des nouvelles enveloppes financières communiquées.

Note du Trésorier : Pas de reprise de l'analyse détaillée du projet en séance ce jour.

La mission du Bureau fédéral (14-15 novembre)

- **Objectif :** Disposer d'une nouvelle version du budget 2027 consolidée (V2).
- **Action attendue :** Procéder aux ultimes arbitrages intégrant les ajustements demandés pour garantir l'excédent visé.

Construire un budget 2027 à la fois réaliste, maîtrisé et conforme à nos ambitions.

5 | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

5.1 | ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Rapport d'étonnement

Cyril Mandard, DSI

Bureau fédéral, 29 octobre 2026

Les étapes, de septembre à avril.

SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. | JANV. | FÉV. | MARS | AVR.

2026 — 2027

ÉTAT DES LIEUX

Rencontres avec les pôles et les prestataires, lecture des contrats et des factures

aujourd'hui

RAPPORT D'ÉTONNEMENT

Présenté à la direction générale, au Président et au bureau fédéral

BUDGET 2027

Budget de fonctionnement

Budget d'investissement : les projets, avec une fiche par projet

SCHÉMA DIRECTEUR

La trajectoire du système d'information, construite avec les pôles

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

- Mise en place de l'organisation, des méthodes et des processus
- Premiers résultats rapides
- Lancement des chantiers de modernisation

EN CONTINU

COPIL Technologie, tous les quinze jours — suivi des projets, priorités, blocages

Audit d'infrastructure lancement prévu début novembre, résultats pour le schéma directeur

CONSTAT 1 – UNE INFORMATIQUE DISPERSÉE

Chaque pôle a construit son informatique de son côté.

- Chaque pôle achète ses outils et ses projets sur son propre budget.
- Chaque projet arrive avec son prestataire et sa technologie, choisis sans avis technique.
- Les huit personnes qui font de l'informatique dépendent de quatre responsables différents.

54 %

de la dépense informatique 2026 se décide hors de la DSI

sur 1,32 M€ au total



POUR LA FÉDÉRATION

Personne n'a la vue d'ensemble pour arbitrer entre les projets et en maîtriser le coût et les risques.

CONSTAT 2 - UNE ÉQUIPE TROP PETITE

L'équipe est trop petite pour tout ce qu'on lui confie.

- Deux développeurs assurent seuls les évolutions, les pannes et l'assistance de SI-FFA, cœur applicatif de la fédération, et des API qui le relient aux autres applications.
- Le concepteur historique de ce logiciel est retraité depuis juillet. Il intervient encore deux jours par mois, par bonne volonté.
- Les sites et une partie des applications numériques reposent sur une seule personne.

6

métiers différents, portés par trois personnes

chef de projet · développeur · testeur · support · administrateur de base · webmaster

POUR LA FÉDÉRATION

Les projets des pôles passent après les urgences, et une seule absence peut bloquer une partie du service.

Les fondations techniques vieillissent, et le rôle de chacun n'est pas écrit.

- La plupart des serveurs tournent sur des versions qui ne reçoivent plus de mises à jour de sécurité.
- SI-FFA repose sur des technologies que le marché ne pratique plus.
- Aucun responsable de la sécurité informatique n'est désigné, et la remise à niveau engagée après l'incident de février reste à terminer.

0

responsabilité écrite entre les trois acteurs du socle



Qui sauvegarde ? Qui restaure ? Qui est d'astreinte ?

POUR LA FÉDÉRATION

Le niveau de risque n'est pas mesuré. L'audit prévu cet automne le chiffrera.

CONSTAT 5 - DES DEMANDES SANS SUIVI

Les demandes arrivent de partout, et personne ne peut dire où elles en sont.

- Les demandes arrivent par de multiples boîtes mail, triées par les experts eux-mêmes.
- Aucun outil commun ne suit une demande de sa réception à sa réponse.
- Le volume total des demandes n'a jamais été mesuré.

1 600

mails en quinze jours

sur la seule boîte du service adhérents

POUR LA FÉDÉRATION

Les pôles, les ligues et les clubs ne savent pas où en est leur demande, ni quand elle sera traitée.

Une informatique que la fédération pilote, et sur laquelle on peut compter.

Aujourd'hui, une informatique qui répare. → **Demain, une informatique qui fait avancer les projets de la fédération.**

Un partenaire des pôles

comprendre leurs besoins, proposer, livrer ce qui est promis

Le garant du patrimoine numérique

les outils, les données et leur sécurité appartiennent à la fédération et la servent

Un moteur pour le développement

la donnée et l'IA nourrissent le plan de développement fédéral, pour mieux servir les clubs et les licenciés

Le schéma directeur en fixera la trajectoire, en décembre.

Chaque année, un même cycle pour choisir, puis réaliser, les projets informatiques.

1 - SEPT. ET OCT.

RECENSER

Les pôles identifient leurs projets informatiques pendant la préparation du budget.

2 - OCT. ET NOV.

CADRER

Une fiche par projet : objectif, coût estimé, temps demandé aux équipes.

3 - NOVEMBRE

ARBITRER

Le groupe budget choisit les projets et leur attribue les moyens nécessaires.

4 - DÉCEMBRE

PLANIFIER

La feuille de route de l'année suivante, calée sur la capacité des équipes.

ANNÉE SUIVANTE - RÉALISER

lancement des projets — suivi en COPIL tous les quinze jours — bilan de chaque projet

J F M A M J J A S O N D

et le cycle suivant commence en septembre

POUR LA FÉDÉRATION

Chaque projet retenu dispose des moyens nécessaires, dans la limite de ce que les équipes peuvent réaliser.

5.2 | BILLETTERIE

MEETING DE PARIS INDOOR

Proposition tarifaire 2027

Grille tarifaire 2027

Nouveau découpage des catégories passage de 2 à 3 catégories

TARIFS	NORMAL	LICENCIES	MOINS 18 ANS	Adhérents & CE
CAT 1	55 €	38 €	38 €	50 €
CAT 2	35 €	25 €	25 €	30 €
CAT 3	25 €	15 €	15 €	20 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans n'occupant pas de siège.

Offre Club FFA: Place à 10€ en catégorie 2 & 3

+ Accueil Privilégié en amont du meeting pour vivre le parcours d'un athlète

Nouveau plan catégorie 2027



CATEGORIE 1

CATEGORIE 2

CATEGORIE 3

Objectifs

- 7 000 billets vendus
- Prévision de recette au budget 144k€ de recette TTC (iso 2026)

Ouverture de la billetterie prévue semaine du 2 novembre

CF ÉLITE EN SALLE- LIÉVIN

Proposition tarifaire 2027

Retour à Liévin après l'édition 2020 où nous n'avions pas la gestion de la billetterie

Grille tarifaire 2027

Catégorie unique pour l'ensemble de la salle

		SAMEDI	DIMANCHE	PACK WEEK-END
CAT UNIQUE	Normal	15 €	15 €	25 €
	Jeune -18 ans*	10 €	10 €	20 €
	Licencié**			
	CLUB	6 €	6 €	/

* Sur présentation d'une pièce d'identité.

**Tarif licencié sur présentation de la licence FFA 2026/2027.

Gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans n'occupant pas de siège.

Objectifs

- 3 000 billets vendus
- 33k€ de recette TTC

Chiffres de l'édition Lévin 2018 :

- 1 716 billets vendus
- 27k€ de recette TTC

Ouverture de la billetterie prévue semaine du 16 novembre

CF CROSS - SARREBOURG

Proposition tarifaire 2027

Retour dans le Grand Est après l'édition 2019 à Vittel

Grille tarifaire 2027

Tarif prévente à 8€ jusqu'au 31 janvier puis passage au plein tarif à 10€

Tarif prévente en ligne (jusqu'au 31 janvier)	Plein Tarif (à partir du 1er février)
8 €	10 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans sur présentation d'un justificatif

Objectifs

- 4 000 billets vendus
- 33k€ de recette TTC

Chiffres de l'édition Vittel 2019 :

- 3 319 billets vendus
- 22k€ de recette TTC

Ouverture de la billetterie prévue semaine du 23 novembre

6. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

6.1 RETOUR SUR LE DÉPLACEMENT AUX ANTILLES

RETOUR SUR LE DÉPLACEMENT AUX ANTILLES

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

DÉPLOIEMENT AUX ANTILLES
DU DIAGNOSTIC À L'ACTION
Des territoires plus forts et plus attractifs pour l'athlétisme



SOUTENIR
DÉVELOPPER
STRUCTURER
AVEC LES TERRITOIRES, AU SERVICE DES CLUBS, DES LICENCIÉS ET DES JEUNES

1 POURQUOI CE DÉPLOIEMENT ?

- **Écouter** les acteurs territoriaux
- **Identifier** les besoins et les opportunités
- **Co-construire** des solutions avec les ligues, les clubs et les partenaires institutionnels
- **Renforcer** l'attractivité et la performance de l'athlétisme dans les Antilles

2 UNE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES

- **ÉTAT DES LIEUX** — Rencontres, visites de sites, recueil des besoins
- **ANALYSE ET PRIORISATION** — Identification des enjeux clés par territoire et transversaux
- **FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE** — Actions, pilotes, partenaires, échéances et suivi

3 NOS AMBITIONS POUR LES ANTILLES

- **Des équipements** modernisés et accessibles
- **Un développement** de toutes les pratiques (running, jeunes, compétition, trail, marche...)
- Des **parcours** de formation et de performance renforcés
- Une **coopération** durable avec les acteurs locaux et institutionnels

4 LES TERRITOIRES CONCERNÉS : ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES



MARTINIQUE

- **Rénovation des pistes d'athlétisme** — Prioriser les projets de rénovation et sécuriser les financements.
- **Surcoût du matériel sportif** — Anticiper l'impact des droits de douane, et identifier des solutions d'approvisionnement.
- **Évènement trail** — Étudier l'opportunité de créer un évènement trail de référence type « Diagonale des Fous ».

GUADELOUPE

- **Rénovation des pistes d'athlétisme** — Prioriser les projets de rénovation et sécuriser les financements.
- **Surcoût du matériel sportif** — Anticiper l'impact des droits de douane, et identifier des solutions d'approvisionnement.
- **Salle de musculation (CREPS)** — Rénover la salle à proximité du stade et entretenir le bac à sable.
- **Licence STAPS option athlétisme** — Étudier la création d'une licence STAPS option athlétisme à l'UFR STAPS.

SAINT-MARTIN – SAINT-BARTHÉLÉMY

- **Section sportive scolaire (SSS)** — Adresser un courrier au recteur pour solliciter l'appui d'une SSS.
- **Référent DRAJES** — Prendre contact avec le référent DRAJES.
- **Chronométrie** — Acquérir un dispositif de chronométrie via un financement ANS 2027.

5 SUJETS TRANSVERSAUX

- **Formation des personnels des collectivités** — Former à l'entretien des stades.
- **Mobilisation du FEBECS** — Vérifier la mobilisation du FEBECS et identifier les projets éligibles.
- **Relation avec l'UNSS et le premier degré** — Renforcer les synergies autour du développement de la pratique scolaire (UNSS et 1er degré).
- **Formation continue des entraîneurs** — Développer une offre adaptée aux besoins des territoires.
- **Étude de volumétrie CQP** — Réaliser une étude de volumétrie pour un CQP commun Martinique / Guadeloupe / Guyane.
- **Double licence** — Étudier les modalités de mise en œuvre.

6 ACTIVATION PRIORITAIRE DES PÔLES FÉDÉRAUX ET TRAVAIL COOPÉRATIF

PÔLE TERRITOIRE

- Pilotage et coordination de la feuille de route
- Appui aux ligues régionales
- Lien avec les collectivités et les services de l'État (DRAJES, rectorats, etc.)
- Mobilisation des financements et suivi des projets d'équipements

PÔLE FORMATION

- Déploiement des actions de formation (collectivités, entraîneurs, CQP)
- Appui au développement de la pratique scolaire
- Co-construction des dispositifs avec les ligues
- Suivi et évaluation des actions de formation

TRAVAIL COOPÉRATIF AVEC LES LIGUES RÉGIONALES ET LES DRAJES

- Échanges réguliers et plan d'actions commun
- Articulation avec les politiques publiques locales
- Suivi des réalisations et des impacts

OBJECTIF

Des Antilles dynamiques et attractives, au service du développement de l'athlétisme et de la réussite des territoires.

6.2 CHAMPIONNATS DU MONDE RUNNING

CHAMPIONNATS DU MONDE RUNNING

Mile : 4ème place par équipe mixte
- Titre chez les femmes - 26ème
- Top 5 chez les hommes - 28ème

5 km :
- 14ème et 48ème chez les hommes

½ marathon :
- Femmes : 6ème par équipe (22ème - 31ème - 33ème - 59ème)
- Hommes : 9ème par équipe (18ème - 28ème - 52ème - 64ème)

- Mile : quelques absences notables
- 5km : stratégie d'un meneur d'allure
- ½ marathon : épreuve beaucoup plus relevée qu'en 2023 – chute du leader

7. DOSSIERS DU BUREAU FÉDÉRAL

7.1 | BILAN STATISTIQUE LICENCES, CLUBS ET PPS

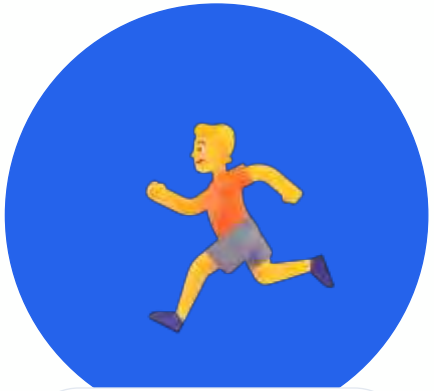
LICENCES - TITRES DE PARTICIPATION - CLUBS

28 OCTOBRE 2026



LICENCES

294 152



PPS

2 348 082



CLUBS

2 606

BILAN STATISTIQUE

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	30445		32549		106.91%
41 BFC	10472		10841		103.52%
42 BRE	17632		18698		106.05%
43 CEN	10625		11225		105.65%
44 COR	1564		1767		112.98%
45 G-E	20976		22220		105.93%
46 H-F	23878		25476		106.69%
47 I-F	42874		46450		108.34%
48 NOR	16597		16780		101.10%
49 N-A	25050		26989		107.74%
50 OCC	21629		22682		104.87%
51 P-L	25813		27846		107.88%
52 PCA	19312		20494		106.12%
53 C-T	84		73		86.90%
54 GUA	1799		1629		90.55%
55 GUY	494		512		103.64%
56 MAR	1590		1980		124.53%
57 MAY	128		177		138.28%
58 N-C	550		595		108.18%
59 P-F	602		574		95.35%
60 REU	4193		4558		108.70%
61 W-F	33		37		112.12%
	276340		294152		106,45%

7.3 FORMATION

INFORMATIONS THIBAULT DESCHAMPS

Pas de changement du tarif horaire des formations dans la nouvelle organisation.

Ces derniers ont déjà été validés dans un précédent BF en 2025.

Le tarif horaire ne change pas : **12€ / h pour les diplômes fédéraux et 16€ / h pour les CQP.**

En revanche diminution des temps de formations.
L'entraîneur de niveau 1 sera organisé dans les 4 options sur la base de 26h au total (présentiel + e-learning) * 12€ = 312€. Le tarif proposé dans la nouvelle organisation sera plus accessible financièrement que ce qui était proposé dans l'ancien système.

Bonnes avancées avec la DSI et le webmaster : lancement de la communication et des inscriptions à partir du **lundi 23 novembre**.

7.4 | ORGANISATION DU SÉMINAIRE DU BUREAU FÉDÉRAL – 14 & 15 NOVEMBRE 2026

ORGANISATION DU SÉMINAIRE BF – 14 & 15 NOVEMBRE 2026

BILAN MI MANDAT :
Feuille de route impérative

GOUVERNANCE : Bilan des commissions, règles d'élections des délégues, Mixité, format AG...

FORMATION: Identification des réformes nécessaires

BUDGET 2027 : Validation des choix budgétaires

7.5 ORGANISATION DU SÉMINAIRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX – 28 & 29 NOVEMBRE 2026

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

SAMEDI 28/11

Accueil 9h30

INTRODUCTION

1 Missions et gouvernance

1.1 Gouvernance actuelle

13h00 : repas au PUC

1.2 Gouvernance nouvelle

17h00 : départ pour la soirée

DIMANCHE 29/10

Accueil 8h30

2 Les ressources financières

2.1 Modèle économique et gestion actuelle

2.2 Évolution du modèle économique

3 Les ressources humaines

3.1 État des lieux et leviers

3.1 Focus professionnalisation

CONCLUSION

12H45 : repas au CNOSF

7.6 ORGANISATION DES ASSISES DU RUNNING – 5 & 6 DÉCEMBRE 2026

8. VIE SPORTIVE

8.1 | IMPLANTATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

IMPLANTATIONS

Saison	Niv.	Compétition	Date	Lieu	STRUCTURE
2026-27	3	**CF EC et Marche en salle**	06 et 07 février 2027	**Rennes**	CD35
	3	**CF Lancers Hivernaux**	26 au 28 février 2027	**Toulouse**	SATUC
				Talence	Talence
	3	**CF 10 000m**	3 avril 2027	**Janze**	Janzé Athlétisme
				Pontcharra	CAPRG
	2	**CF 10km**	11 avril 2027	**Saint-Etienne**	Cocquelicot 42
	3	**CF Marche Nordique**	17 avril 2027	**Angers**	Entente Angevine Athlétisme

IMPLANTATION INTERCLUBS 2027

CF des Clubs - historique implantations

2026	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Blois	Angers	Aix les Bains	Belfort	Angers			Angouleme	Aix les Bains	Aix les Bains
Caen	Blois	Blois	Bondoufle	Grenoble			Antony	Belfort	Antony
Challans	Clermont-Fd	Compiègne	Dijon	Le Plessis R.			Caen	Compiègne	Dijon
Chartres	Franconville	Grenoble	Grenoble	Montélimar			Compiègne	Coulaines	Nice
Epinal	Poitiers	Limoges	Nantes	Pontoise			Grenoble	Grenoble	Pontoise
Grenoble	Reims	Pontoise	St Etienne	Reims			Montbeliard	Nantes	Toulouse
Lyon	Rouen	Salon Pce	Talence	Sarreguemines			Montélimar	Pontoise	Tours
Mantes J.	Salon Pce	St Etienne	Versailles	Tours			Villeneuve d'Ascq	Reims	Valence
Montpellier	Saran	Tomblaine							
Montreuil	Toulouse	Vannes							

IMPLANTATION INTERCLUBS 2027

ELITE 2	
035042	Haute Bretagne Athletisme
006013	Nice Cote D'Azur Athletisme
034066	Montpellier Athletic Med Métro.
057058	Athletisme Metz Metropole
038072	Entente Athletique Grenoble 38
069083	Decines Meyzieu Athletisme
014048	Caen Athlétic Club
076070	Stade Sottevillais 76

N1A - Poule A	
087040	Limoges Athlétisme
059185	Lille Métropole Athlétisme
044039	Racing Club Nantais
035032	Stade Rennais Athletisme
086055	Entente Poitiers Athle 86
078140	Ea St Quentin En Yvelines

N1A- Poule B	
033033	US Talence
013190	Athle Provence Clubs
069071	Entente Sud Lyonnais
031067	Grand Toulouse Athlétisme
031025	Satuc Toulouse Athlé
025030	Doubs Sud Athletisme

N1A - Poule C	
038010	Cs Bourgoin-Jallieu
021008	Dijon Uc
091013	Athle 91
054076	Nancy Athletisme Metropole
094101	Entente Athlétisme 94
062014	RC Arras

IMPLANTATION INTERCLUBS 2027

N1B - Poule A	
069089	Lyon Athlétisme
013034	Sco Ste Marguerite Marseille
073003	EA Chambéry
069009	ASVEL Villeurbanne
069106	Athletic Club du Lyonnais
090010	Montbeliard Belfort Athle

N1B - Poule B	
042013	Coquelicot 42
016034	Grand Angouleme Athletisme
031051	Union Athlétique Occitane 31
085059	Ouest Vendée Athlétisme
031030	Athlé 632
029010	Stade Brestois

N1B - Poule C	
060052	Entente Oise Athletisme
027008	Evreux AC
076456	Rouen Normandie Athlétisme
051033	Efs Reims A.
059503	Villeneuve d'Ascq Fretin Athle
062048	Artois Athlétisme

N1B - Poule D	
078478	Grand Paris Seine & Oise Athlé
075184	Entente PUC Stade Français
078039	Ua Versailles
092111	Athle 92
028037	ACLAM Chartres Luce Mainvilliers
050004	AS Tourlaville

N1B - Poule E	
088065	Athletic Vosges Entente Clubs
044124	Nantes Metropole Athletisme
041003	Aj Blois-Onzain
045008	Ec Orléans Cercle Jules Ferry
042030	CA du Roannais
014055	EA Mondeville Hérouville

IMPLANTATION CF ÉLITE 2028 ET 2029

Volonté d'implanter les championnats de France Elite 2028 et 2029 en même temps.
Session à prévoir autour de mars 2028

Définition d'un cahier des charges spécifiques 'stade' – points techniques et sportifs uniquement - pour éditer une liste des stades en mesure d'accueillir les championnats de France Elite
Envoi de la liste d'ici au 15 novembre et validation au séminaire

Lancement de l'appel à candidature autour du 16 novembre. Envoi de tous les documents
Date limite d'intérêt : 05 décembre 2027

Echanges avec les services fédéraux et le groupe implantations
Date finale de réception des formulaires de candidatures – Date limite 15 Janvier

Visites des stades et travail sur les dossiers de candidatures
Période : 05 décembre – 28 février

Comité Directeur Spécifique – Implantation
Date à fixer mars / avril

8.2 | POINT D’AVANCEMENT CIRCUIT DES MEETINGS

POINT D'AVANCEMENT CIRCUIT DES MEETINGS

Inscription en cours des meetings estivaux sur la plateforme de European Athletics

- Meetings silver : Les meetings de Sotteville, Nancy et Troyes sont partants pour travailler sur le circuit
- Cas spécifique : discussions toujours en cours avec le meeting de Montreuil
- Réunions spécifiques par thématiques à programmer à partir du 10/15 novembre
- Discussions enrichissantes lors du regroupement équipe de France

- Meetings bronze (généraliste) : Forbach, Nice, Montgeron
- Discussions en cours avec Annecy, Villeneuve d'Ascq
- Meetings bronze thématiques : Castres ?, MNEL Lyon, Envol Trophée, Salon de Provence
- Meeting Gold Epreuves Combinées – Décastar : problématique de dates 2027

8.3 | VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES DES MEETINGS NATIONAUX

VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES DES MEETINGS NATIONAUX

1. Suppression de la notion de Premium Athle Tour

2. Ajout de la validation des meetings internationaux par la FFA

3. Live Résultats Obligatoire ajouté pour les meetings nationaux

4. Modification des conditions financières pour les meetings nationaux

Suppression des conditions de prises en charge obligatoire des athlètes
→ Hébergement
→ Transport

Primes – Prize Money

Pour les meetings nationaux comprenant 10 à 12 épreuves nationales, le montant des primes au podium pour ces épreuves est au minimum de 400 € pour le 1er, 200 € pour le 2nd et 100 € pour le 3ème.

Pour les meetings nationaux comprenant moins de 10 épreuves nationales, le montant des primes au podium pour ces épreuves est au minimum de 400 € pour le 1er, 300 € pour le 2nd et 200 € pour le 3ème.

Afin que les meetings nationaux soient moins restrictifs que les meetings challenger

Nouveau total Primes : 8400€

9. INTERVENTIONS DE VICE-PRÉSIDENTS

9.1 RASSEMBLEMENT ÉQUIPE DE FRANCE À LA COLLE-SUR-LOUP

RASSEMBLEMENT ÉQUIPE DE FRANCE À LA COLLE-SUR-LOUP

CONSTATS

- Enjeu de cohésion
- Renforcement d'une culture Équipe de France
- Temps d'information / discussions / sensibilisation (localisation AFLD, ANS, modalités de sélection)
- Partage d'expérience
- Appropriation des projets fédéraux
- Acculturation aux apports du pôle Expertise

PRECONISATIONS

- Formats plus courts
- Anticipation plus en amont des dates
- Meilleure valorisation
- Le succès des actions prévues dépendra fortement de la capacité à obtenir l'adhésion réelle des athlètes.
- Nécessité de raisonner dès maintenant jusqu'à Los Angeles et non uniquement à l'échelle annuelle été soulignée.

9.2 | RETOUR SUR LE COMITÉ STRATÉGIQUE HAUT NIVEAU ATHLÈTES CERCLÉS FFA

RASSEMBLEMENT ÉQUIPE DE FRANCE

LA COLLE-SUR-LOUP | BILAN ET PERSPECTIVES

CONSTATS

- Un enjeu majeur de cohésion
- Renforcer la culture Équipe de France
- Informer, échanger et sensibiliser
- AFLD / localisation, ANS, sélections
- Favoriser le partage d’expériences
- S’approprier les projets fédéraux
- Découvrir les apports du pôle Expertise

PRÉCONISATIONS

- Privilégier des formats plus courts
- Anticiper davantage les dates
- Mieux valoriser les rassemblements
- **Obtenir l’adhésion réelle des athlètes**
- Inscrire la démarche dans une trajectoire
- **pluriannuelle jusqu’à Los Angeles 2028**

CAP 2028 • Faire des rassemblements un levier d’adhésion, de cohésion et de performance collective.

STRUCTURATION DES LISTES ATHLÈTES

Répartition par programme et horizon de performance

PRO 28	28	PRO 32	28 / 32	32 / 36
41	31	26	32	61
athlètes	athlètes	athlètes	athlètes	athlètes
20 prioritaires 21 complémentaires				

EFFECTIF TOTAL DES CINQ LISTES **191**

SOUTIEN AUX ENTRAÎNEURS

EFFET LEVIER ++

Transformer la coexistence des dispositifs en un effet levier collectif

DES DISPOSITIFS À ARTICULER

SCIC
Dispositif SCIC

ANS
Plan Coach

ANS
Aide à la professionnalisation

FFA
Coach Performance Club

UNE STRATÉGIE GLOBALE ET COHÉRENTE

TROIS PRIORITÉS COMPLÉMENTAIRES

01 ACCOMPAGNER

Les entraîneurs des athlètes les plus performants

02 STRUCTURER

Les environnements de performance

03 DÉVELOPPER

Les compétences du réseau fédéral

Logique d'ensemble : mieux cibler les aides, renforcer les structures, faire progresser le collectif.

1 — DISPOSITIFS ANS

Quatre leviers mobilisables pour soutenir les entraîneurs de la haute performance

01 PLAN COACHS ANS

18 K€ / an

Financement 100 % ANS · Contrat de travail

CIBLE **Athlètes de la Cellule Perf ANS**

ÉLIGIBILITÉ Entraîneur français · Carte professionnelle · CTS possible

02 AIDE À LA PROFESSIONNALISATION

15 à 25 K€ / an

Soutien à l’emploi des entraîneurs

CIBLE **Athlètes Cellule Perf / Ambition 2028**

ÉLIGIBILITÉ Entraîneur français · Carte professionnelle · Salarié FFA, club, ligue ou comité

03 PRESTATION D’ENCADREMENT

Montant non prédéfini

Sur le contrat de performance ANS (enveloppe 2,8 M€)

CIBLE **Athlètes Cellule Perf / Ambition 2028**

ÉLIGIBILITÉ Entraîneur français · Carte professionnelle

04 DÉCHARGE DE SERVICE EPS

50 à 100 %

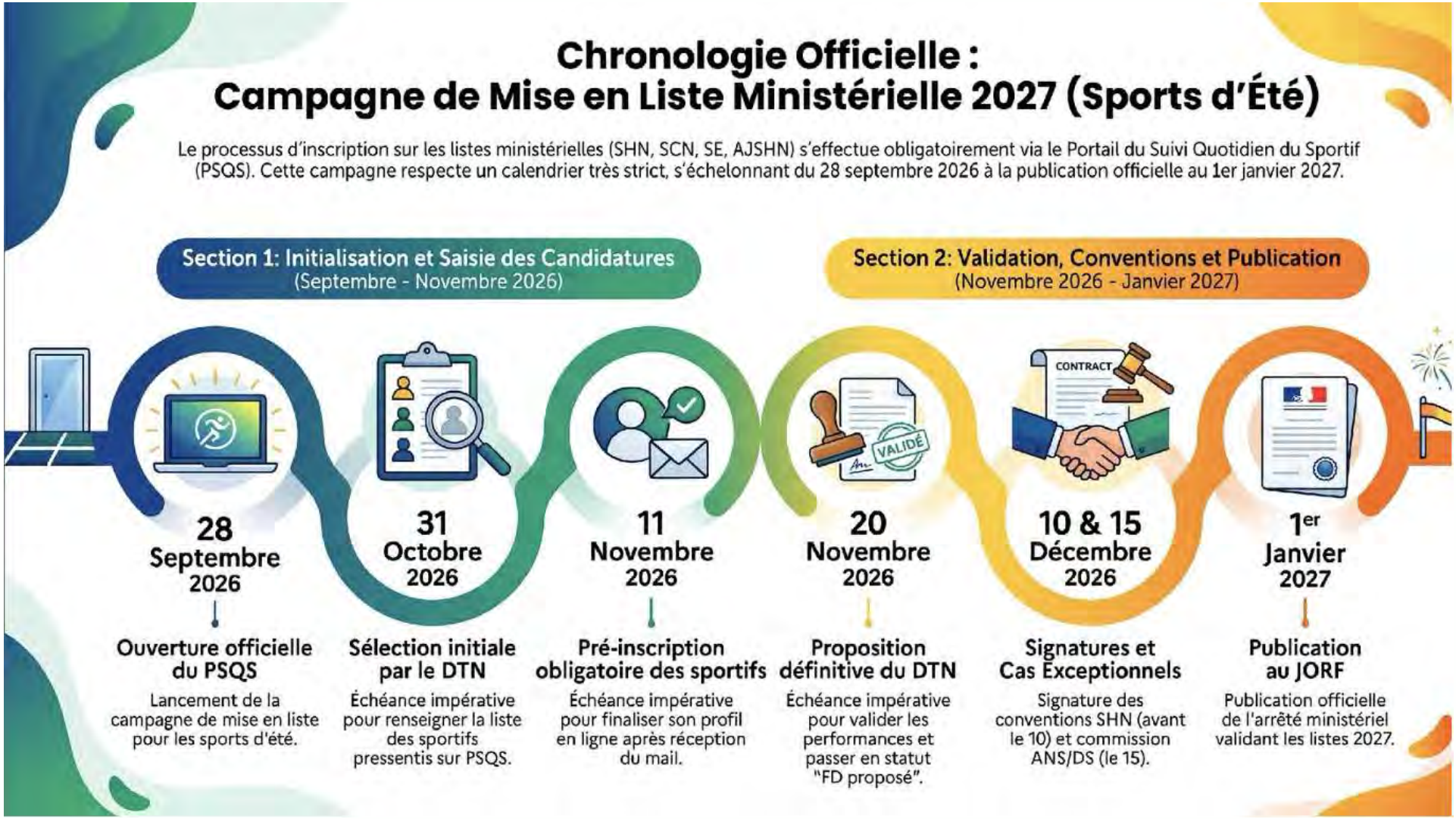
Enseignants EPS du secteur public

CIBLE **Athlètes Cellule Perf / Ambition ANS**

ÉLIGIBILITÉ Modalités de décharge selon le dispositif

Lecture : montants et conditions à confirmer selon les conventions et décisions ANS applicables.

MISE EN LISTE MINISTÉRIELLES 2027



9.3 | ATHLÉ PRO

ATHLÉ PRO 2027 EN CHIFFRES

69
ATHLÈTES
au 1er janvier 2027

40
PRO ÉLITE
athlètes élites

29
PRO AVENIR
U20, U23, Seniors 1

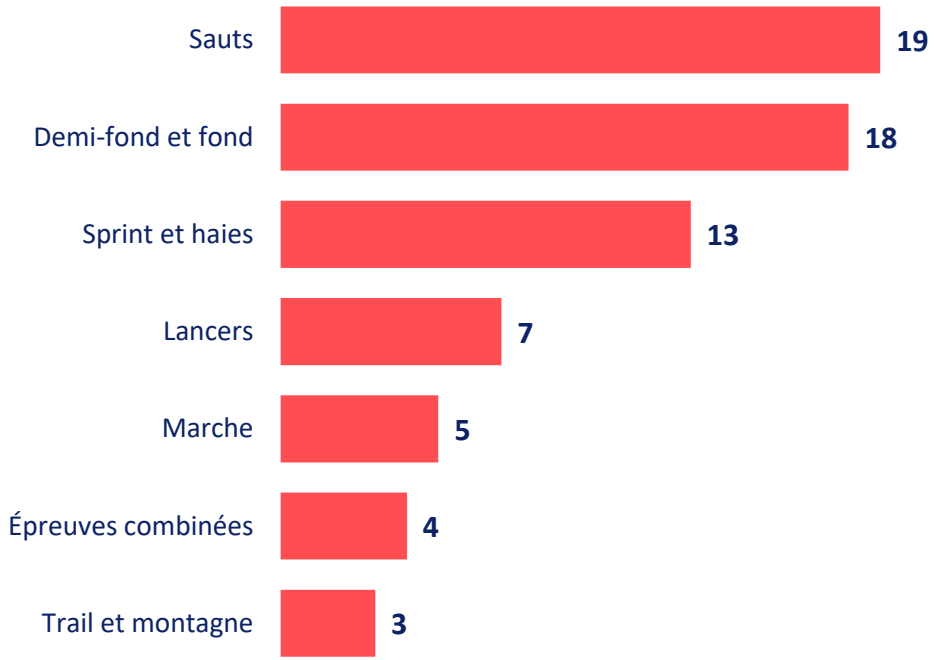
43 **PRIORITAIRES**
et 26 complémentaires

59 **CONTRATS AU 1ER JANVIER**
+ 10 reconduits au 1er juin

30 **FEMMES**
et 39 hommes · 25 ans d'âge médian

51 **CLUBS**
dans 13 ligues

DISCIPLINES · ATHLÈTES PAR FAMILLE



PROJET


ATHLÉ PRO


ATHLÉ PRO
[PHOTO ATHLÈTE EN ACTION]
SAISON 2027
ATHLÈTE, C'EST UN MÉTIER.
Un contrat et un salaire
Une protection sociale
Un cap pour l'après-carrière
Une initiative de la
SCIC France Athlé
[LOGO FFA]

9.3 | POINT SUR LA LABELLISATION

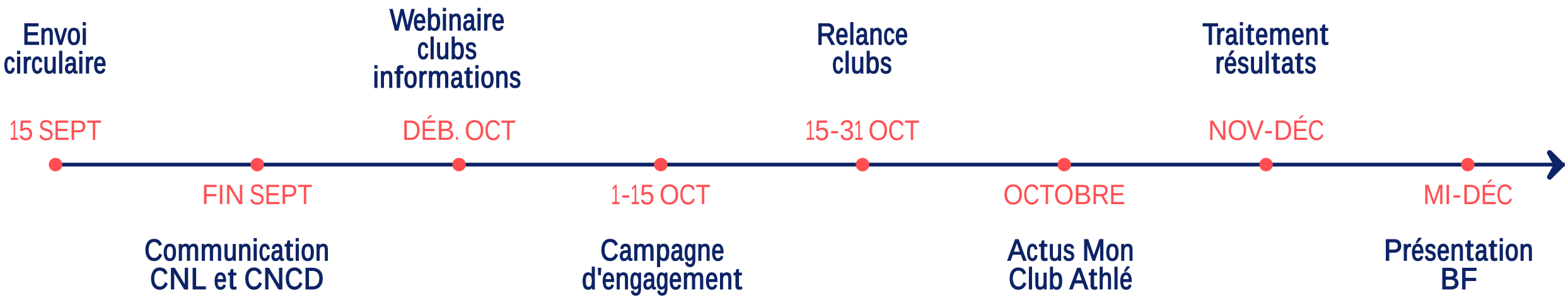
LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

Démarche du club

- Volonté d'introduire une démarche volontaire d'inscription à la labellisation par le Président de club (avec possibilité de délégation au Secrétaire ou Trésorier général) via un formulaire dédié.

LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

Échéances



LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

Communication

Info webinaire agents de développement

16 JUILLET

FIN JUILLET

Communication CNL et CNCD

Publication règlement Mon Club Athlé

JUILL-AOUT

15 SEPT

Envoi circulaire

Rappel CNL et CNCD

FIN SEPT

DÉB. OCT

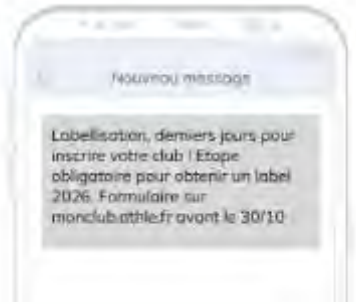
Webinaire clubs informations

Campagne d'engagement

1-31 OCT

15 SEPTEMBRE – 31 OCTOBRE

Actu Mon Club Athlé
Emailing clubs / emailing spécifiques labellisés N-1
SMS dirigeants
Newsletter clubs



Au 27 octobre 1 164 clubs inscrits

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

29 octobre 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

- SIÈGE DE LA FFA -